

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 29 Avril 2014 - 29 Jourada Al-thania 1435 - N° 586 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

Le Président Bouteflika nomme Sellal Premier ministre



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé hier lundi M. Abdelmalek Sellal, Premier ministre, en remplacement de M. Youcef Yousfi, qui a assuré l'intérim, indique un communiqué de la présidence de la République. «Conformément aux dispositions de l'article 77 alinéa 5 de la Constitution,

son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a mis fin ce jour à l'intérim des fonctions de Premier ministre assuré par Monsieur Youcef Yousfi», précise le communiqué. Le Président de la République a nommé Monsieur Abdelmalek Sellal, Premier ministre», conclut la même source.

L'Algérien Azzouz Kerdoun réélu au Comité de l'ONU des droits économiques et socioculturels

Page 24

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA A PRÊTÉ SERMENT HIER UNE NOUVELLE ÈRE, DE NOUVEAUX DÉFIS

En prêtant serment, hier, au Palais des Nations, conformément aux dispositions de la Constitution, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura ainsi inauguré officiellement son quatrième mandat à la tête de la magistrature suprême. Élu le 17 avril avec une large majorité des suffrages exprimés, le Président Bouteflika devra s'atteler, durant les cinq prochaines années, à la mise en œuvre des engagements qu'il avait pris devant le peuple. Il s'agit, en premier lieu, de parachever les réformes politiques qui seront couronnées par une révision large et profonde de la Constitution avec la participation de l'ensemble des acteurs politiques et de toutes les composantes de la société civile en vue de consacrer, de manière définitive, l'Etat de droit et garantir les droits et les libertés de tous les citoyens algériens.

Pages 3 à 6



La stabilité du pays, priorité des priorités du Président

FINANCES

La banque d'Algérie retire de la circulation cinq type de billets

Page 24

CRÉDITS AUX PME

1 100 entreprises ont bénéficié des garanties du FGAR depuis 2004

Page 7

**IMPORTATION
2 types de certificats pour l'exercice de l'activité**

Page 7

SANTÉ

Sommeil de bébé

Comment lui apprendre à dormir seul

Pages 12-13

CULTURE

**CONFÉRENCE
L'imam Ben Badis a mis en échec le plan colonial par la diffusion du Savoir parmi le peuple algérien**

Page 11

FOOTBALL

**CE SOIR, DEMI-FINALE RETOUR DE LA LIGUE DES CHAMPIONS :
BAYERN MUNICH- REAL MADRID**

Le Real confirmera-t-il à Munich ?

Page 22

BISKRA

**UN CORTÈGE NUPTIAL TOURNE AU DRAME
5 morts et 3 blessés**

Page 9

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Temps généralement ensoleillé et relativement chaud, notamment vers les régions Ouest. Quelques formations nuageuses affecteront durant l'après-midi les reliefs et les Hauts-Plateaux. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé. Les vents seront en général modérés (20/40 km/h) avec localisation de la chasse-sable.

	Max	Min
Alger	26°	16°
Oran	30°	15°
Annaba	25°	13°
Béjaïa	27°	13°
Tamanrasset	35°	16°

Horaires des prières

Mardi 29 Jourada ath-thania 1435

Fajr	04:22	
Dohr	13:20	
Asr	16:31	
Maghreb	19:37	
Isha	21:04	

CONTRÔLE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Conférence de presse ce matin au ministère du Commerce

Le ministère du Commerce organise ce matin à 10h en son siège, une conférence de presse qui portera sur la présentation du bilan trimestriel en matière de contrôle et lutte contre la fraude. La rencontre sera animée par le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Abdelhamid Boukahnoune.



LES 1^{ER} ET 2 MAI AU CENTRE DES ÉTUDES ANDALOUSES DE TLEMcen

Hommage au maître El Hadj Salah Boukli-Hacène

Sous le haut patronage du ministère de la Culture, le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, le Centre des études andalouses et la maison de la Culture de Tlemcen, rendront un hommage les 1^{er} et 2 mai à partir de 20h30 au maître El Hadj Salah Boukli-Hacène.

CE MATIN AU FORUM DU QUOTIDIEN ECHAÂB Célébration de la Journée mondiale de la presse



À l'occasion de la Journée mondiale de la presse, le Forum du quotidien *Echaâb* organise ce matin à 10h, une conférence-débat qui portera sur la contribution de la pratique médiatique à la promotion des libertés. La rencontre qui sera animée par des directeurs d'organes de presse se déroulera au siège du quotidien sis, 39 rue des Martyrs, Alger.



JUSQU'AU 30 AVRIL À LA CNAS DE MILA

Portes ouvertes sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail, la direction de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Mila, organise jusqu'au 30 avril, des journées portes ouvertes sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

JEUDI AU CENTRE CULTUREL D'OUED KORICHE

Concerts chaâbi

Dans le cadre de son programme «Les nuits du chaâbi», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise deux concerts de Youcef Totah et Bouroudja Abdellah, jeudi 1^{er} mai à partir de 20h au centre culturel de Oued Koriche.



FACEBOOK ET SITE WEB DE LA DGSN 600 000 visites et «j'aime» en un temps record



En un temps record, le site web et la page Facebook de la Direction générale de la Sécurité nationale ont dépassé la barre des 600 000 entre «j'aime» et «visiteurs», traduisant ainsi le grand intérêt porté par les internautes à leur police.

En effet, aujourd'hui la DGSN fournit plus d'actualités sur les nombreuses activités de ses différents services et contribue inlassablement, et au quotidien, à la dispense de conseils et recommandations en matière de prévention.

Pour découvrir le site web de la Sécurité nationale et le compte Facebook, et devenir un fan: www.algeriepolice.dz et [Facebook/algériepolice.dz](https://www.facebook.com/algériepolice.dz)

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Benmeradi préside ce matin la cérémonie officielle

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, préside ce matin à 8h30, au siège du ministère, la cérémonie officielle de commémoration de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail.



CE MATIN À L'HÔTEL MONCADA

Le FLN honore la famille de la presse

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de presse, qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, le parti du Front de libération nationale (FLN), organise ce matin 10h30, à l'hôtel Moncada (Parc zoologique, Ben Aknoun, Alger), une réception en l'honneur des journalistes et de la famille de la presse.



TIZI-OUZOU

Une récolte de 20 000 qx de cerises est attendue

Une récolte de 20 000 quintaux de cerises est attendue, cette saison à Tizi-Ouzou, selon les prévisions de la direction locale des services agricoles (DSA).

Ce volume de production devrait être obtenu sur une surface productive de 910 ha, avec un rendement moyen estimé à 21qx/ha, a indiqué hier à l'APS le chef de la production végétale à la DSA, M. Kouraba Karim. La culture des cerises dans la wilaya occupe une superficie globale de 1 168 ha, concentrées essentiellement au niveau des régions de Ain El Hammam et de Larbaâ Nath Irathen. D'autre part, le responsable de la santé végétale, Kaci Boukhalfa, a fait part de l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation au profit des producteurs de cerises, en vue de les sensibiliser sur les dangers de la capnode, un insecte parasite des plus préjudiciables pour la cerisaie locale, ainsi que des moyens de prévenir ce risque et d'y faire face.

La production de cerises a été estimée à près de 18 000 qx durant la précédente campagne agricole, est-il signalé de même source.

PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Une nouvelle ère, de nouveaux défis

En prêtant serment hier au Palais des Nations, conformément aux dispositions de la Constitution, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura ainsi inauguré officiellement son quatrième mandat à la tête de la magistrature suprême de l'Etat.

Walid B.

Élu le 17 avril avec une large majorité des suffrages exprimés, le Président Bouteflika devra s'atteler, durant les cinq prochaines années, à la mise en œuvre des engagements qu'il avait pris devant le peuple.

Il s'agit, en premier lieu, de parachever les réformes politiques qui seront couronnées par une révision large et profonde de la Constitution avec la participation de l'ensemble des acteurs politiques et de toutes les composantes de la société civile en vue de consacrer, de manière définitive, l'Etat de droit et garantir les droits et les libertés de tous les citoyens algériens.

L'autre défi pour le chef de l'Etat est celui lié à la consolidation de la stabilité et de la paix sociale dans une région marquée par une instabilité chronique et de fortes turbulences créées par les changements opérés dans les pays voisins.

La préservation de la stabilité du pays sera parmi les préoccupations du prochain gouvernement et cela passe inéluctablement, selon de nombreux observateurs, par la nécessité de consolider le front interne en vue de faire face à toutes les tentatives externes visant à porter atteinte à l'unité nationale et à la cohésion de la société.

Le président Bouteflika qui avait tenu à exprimer sa profonde gratitude aux centaines de milliers de citoyennes et de citoyens qui ont sollicité sa candidature et l'ont soutenue, de manière sincère et massive, tout au long de la campagne électorale, et qui lui ont accordé la majorité de leurs suffrages, compte œuvrer sans cesse, à concrétiser sur le terrain, tous les engagements qu'il avait faits pour améliorer les



conditions de vie des populations.

Pour de nombreux observateurs, le Président Bouteflika entamera son nouveau mandat sous le signe du renouveau politique qu'il compte mettre en œuvre pour asseoir définitivement les fondements d'un Etat de droit basé sur le respect des libertés et des droits de tous les citoyens.

Les chantiers et les priorités du Président

Les chantiers et les priorités du Président de la République doivent s'accompagner d'une réelle volonté politique pour leur concrétisation et leur mise en œuvre.

Au plan socioéconomique, il sera question de diversifier l'économie, résoudre la crise du logement, améliorer la qualité du service public.

Le large score qui a crédité la victoire et le ralliement de larges franges de la population autour du programme de renouveau national, outre qu'ils confèrent une légitimité, encouragent, pour les cinq années à venir, à mener à leur terme les chantiers ouverts du Président. Le chef de l'Etat devra également se pencher sur les innombrables promesses faites par Abdelmalek Sellal en tant que directeur de campagne du président lorsqu'il a sillonné les 48 wilayas du pays, notamment en ce qui concerne le développement de l'agriculture, l'industrie, le logement, les infrastructures de base et l'encouragement de l'investissement productif pour créer plus d'emploi et davantage de richesse.

Le programme que propose Abdelaziz Bouteflika vise à ancrer solidement les acquis liés au développement et au progrès à travers un «nouveau pacte» qui se fixe pour objectifs majeurs de conforter la stabilité, d'enraciner une démocratie apaisée, de bâtir une éco-

nomie émergente dans le cadre d'une approche de développement durable et de renforcer les liens de solidarité sociale. Ce programme prévoit des changements rendus nécessaires par l'évolution que notre pays a connue dans les domaines politique, économique et social. Il propose un renouvellement de la démarche pour poursuivre l'œuvre de modernisation des institutions, de la société et de l'économie et se veut le reflet des nouvelles attentes et aspirations de notre peuple d'être le véritable acteur d'un avenir de prospérité, de justice et d'équité.

Au sujet des réformes politiques engagées, l'enjeu est de transcender la diversité des courants politiques pour œuvrer à une plus grande convergence et participation, afin d'élargir le consensus national autour de la prise en charge des vrais défis présents et futurs qui se posent à la nation, notamment à travers la révision de la Constitution. Le programme projette aussi de renforcer les institutions de gouvernance afin de consolider l'Etat de droit et d'améliorer la transparence, la participation et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques nationales et locales.

Dans ce cadre, l'effort portera sur le parachèvement de la réforme de la justice et sa dotation de moyens additionnels pour renforcer son indépendance et sa crédibilité dans l'application de la loi pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les efforts seront aussi intensifiés pour moderniser l'administration, changer les comportements et garantir un service public performant et répondant aussi bien à la demande sociale qu'à celle du secteur économique à travers l'introduction de modes de gestion, de suivi, d'évaluation et de contrôle renouvelés.

Le Président Bouteflika prête serment

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, réélu le 17 avril pour un quatrième mandat, a prêté serment lundi, lors d'une cérémonie officielle au Palais des Nations à Alger en présence des membres du gouvernement, des cadres de la nation, de personnalités historiques et politiques et du corps diplomatique accrédité en Algérie.

La prestation de serment intervient conformément à l'article 75 de la Constitution qui stipule que «le président de la République prête serment devant le peuple en présence de toutes les hautes instances de la nation, dans la semaine qui suit son élection».

Le président de la République, la main droite sur le coran, a prononcé les termes du serment prévus par l'article 76 de la Constitution, inaugurant ainsi son quatrième quinquennat. A l'issue de la prestation de serment le président Bouteflika a prononcé une allocution dans laquelle il a remercié tous ceux qui ont participé au succès du scrutin présidentiel.

Les termes du serment prévu par l'article 76 de la Constitution

Voici les termes du serment prévu par l'article 76 de la Constitution:

«Fidèle au sacrifice suprême et à la mémoire sacrée de nos martyrs, ainsi qu'aux idéaux de la révolution de novembre éternelle, je jure par Dieu Tout-Puissant de respecter et de glorifier la religion islamique, de défendre la Constitution, de veiller à la continuité de l'Etat, de réunir les conditions nécessaires au fonctionnement normal des institutions et de l'ordre constitutionnel, d'œuvrer au renforcement du processus démocratique, de respecter le libre choix du peuple, ainsi que les institutions et lois de la République, de préserver l'intégrité du territoire national, l'unité du peuple et de la nation, de protéger les libertés et les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen, de travailler sans relâche au développement et à la prospérité du peuple et d'œuvrer, de toutes mes forces, à la réalisation des grands idéaux de justice, de liberté et de paix dans le monde. Dieu en est témoin».

• Le président Bouteflika a prêté serment après la lecture du texte par le premier président de la Cour suprême, Slimane Boudi. La main droite sur le coran, il a répété les passages du texte après M. Boudi.

A la fin de la prestation de serment, le premier président de la Cour suprême a déclaré: «En ma qualité de premier président de la Cour suprême, j'atteste que le président de la République a prêté serment», conformément à l'article 75 de la Constitution.

L'hommage du Président

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a prononcé, hier à Alger, à l'issue de la cérémonie de prestation de serment, une allocution, dont voici le texte intégral:

«Je voudrais d'abord vous exprimer mes vifs remerciements de m'avoir honoré de la majorité des suffrages. Je salue aussi la sérénité avec laquelle vous avez

fait du 17 avril une fête de la démocratie au service de la stabilité de notre pays et de son édification. J'exprime également ma considération aux autres candidats à cette élection présidentielle dont le premier vainqueur aura été l'Algérie. Je rends hommage aux centaines de milliers d'agents de l'Etat dans les rangs de l'ANP, des services de sécurité et de la fonction publique qui ont

veillé sur l'organisation, la sécurité et le bon déroulement du scrutin. Je ne saurai manquer de remercier les organisations régionales et les organisations non gouvernementales que l'Algérie a sollicitées, d'avoir accepté de dépêcher leurs observateurs pour témoigner des conditions ayant entouré ce rendez-vous électoral».

APS

PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

L'Arrivée du Président au Palais des Nations

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est arrivé hier au Palais des Nations (Club des Pins) pour prêter serment lors d'une cérémonie officielle.

Le Président Bouteflika a salué le drapeau national et a passé en revue un détachement de la Garde républicaine et des trois corps de l'Armée nationale populaire (ANP), qui lui rendaient les honneurs.

La prestation de serment intervient conformément à l'article 75 de la Constitution qui dispose que «le Président de la République prête serment devant le peuple en présence de toutes les hautes instances de la nation, dans la semaine qui suit son élection».

Historique !

O. Larbi

La sobriété du dispositif pour la prestation de serment du Président de la République, élu le 17 avril, a contribué à faire de cette matinée du 28 avril 2014, un moment historique. Dans ce lieu de mémoire qu'est la salle des Congrès du Palais des nations du Club des Pins, il y avait dans l'air une espérance de libération. De fait, dès son apparition sur l'écran placé derrière la tribune et le pupitre réservé à la prestation de serment, M. Abdelaziz Bouteflika a passé en revue un détachement de l'ANP, de la Garde républicaine, de la Dgns et de la Protection civile suivis d'une section de la garde républicaine à cheval : la clique de l'ANP l'entraînait sur un air de «Djazaïrouna» qui est aussi un hymne au sacrifice des enfants de cette nation. Les jeunes qui rendaient les honneurs au Président illustraient la mobilisation, l'inébranlable foi dans l'avenir. Djazaïrouna fait le lien entre les générations et même avec les ancêtres.

Le Président apparaît, à nouveau, empruntant les couloirs qui mènent à la salle des conférences, où avaient pris place les membres des institutions de la République, les diplomates venus nombreux, les corps constitués, les ministres, les walis et les représentants de la société civile : une concentration inhabituelle créa une atmosphère de repli sur soi pour mieux méditer le moment présent : le Président paraissait défendu ; son entrée sur un fauteuil roulant libéra les émotions : des youyous, des applaudissements chaleureux et enthousiastes éclatent, le Président répond d'un geste impassible, mais les yeux vifs et mobiles comme s'il cherchait parmi l'assistance un ami perdu de vue ou quelqu'un à saluer en particulier. Un photographe expérimenté a saisi pendant de longues secondes les expressions du Président : «Il est très en forme. C'est très fort !»

De fait, les invités, les responsables de plusieurs secteurs d'activité, les moudjahidat et les moudjahidine parlent de «courage, de dignité, de volonté ; toutes les caractéristiques de notre génération» ; cette génération qui voit dans la prestation de serment du Président Bouteflika «une victoire contre ceux qui attendent que l'Algérie s'écroule, qu'elle soit le terrain des divisions et des crises sans fin. Restez vigilants : les ennemis de notre nation travaillent sans relâche à notre perte.»

«C'est un grand jour, un jour historique», assurent en chœur Leila Ettayeb et Zohra Drif, Tahar Zibri n'est pas en reste. La cérémonie se poursuit avec la lecture de quelques versets du Coran, puis le président de la Cour suprême, demande au Président élu de répéter après lui les phrases qui sont le serment d'investiture qui fait que le Président peut occuper toutes ses fonctions en pleine possession de ses moyens.

Ce qu'il fit maîtrisant mal son émotion et la surmontant grâce à une volonté qui provoque le respect ; c'est-à-dire par des applaudissements qui expriment la satisfaction et pourquois pas le soulagement.

Retransmise en direct, la prestation de serment est un message au peuple algérien, un message rassurant, mobilisateur et de confiance en ses forces.

Place aux réformes !

Abdelaziz Bouteflika, réélu pour un quatrième mandat la tête de l'Etat algérien, a prêté serment, hier lundi, lors d'une cérémonie d'investiture devant un parterre de personnalités politiques, de responsables de partis et de membres du gouvernement sortant.



Boualem Branki

La prestation de serment, qui s'est déroulée dans un climat solennel, a été exécutée alors que les Algériens attendaient avec impatience ce moment historique. Le discours du chef de l'Etat, bref et concis, n'en renferme pas moins sa ferme volonté d'appliquer son programme électoral.

A commencer par sa prochaine bataille politique, la révision de la Constitution. A cette cérémonie d'investiture, il dira que «c'est avec la volonté résolue de renforcer notre entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes qualitatives à la démocratie, que je relancerai sous peu, le chantier des réformes politiques qui aboutira à une révision constitutionnelle consensuelle».

Le Président Bouteflika a ajouté que «les forces politiques, les principales représentations de la société civile ainsi que les personnalités nationales seront conviées à s'associer à cette entreprise de première importance. Mais, globalement, il a confirmé son désir de poursuivre le vaste mouvement de réformes économiques, politiques et institutionnelles qu'il a entamé avant sa maladie.

Il en est conscient, et le microcosme politique algérien le sait, la tâche n'est pas de tout repos, ni difficile en même

temps, car il suffit juste d'une bonne volonté de toutes les parties concernées pour faire avancer ce vaste mouvement de réformes, un des grands axes de la campagne électorale du Président. Et, maintenant que le chef de l'Etat a prêté serment, place donc au travail, à commencer par la nomination d'un nouveau gouvernement.

La cérémonie de prestation de serment, a donc libéré tout le monde et le chef de l'Etat peut dès lors se consacrer à sa tâche principale, poursuivre la réalisation des grands projets socio-économiques et, sur le plan politique, les réformes institutionnelles promises, dont la révision de la Constitution. Autant donc de chantiers qui annoncent une activité féconde au plus haut niveau de l'Etat, pourvu que la volonté des uns et des autres ne soit pas altérée par des desseins politiciens égoïstes.

Car le moment est stratégique, crucial pour les réformes politiques envisagées en Algérie, alors que dans son environnement immédiat, l'instabilité règne, avec une menace directe sur l'Algérie. Il y a également l'aspect militaire et sécuritaire à conforter dans cette phase marquée par la résurgence des dangers et de la menace terroriste, mais aussi des effets collatéraux des crises civiles et militaires dans les pays voisins, dont le Mali et la Libye.

Lors de la même cérémonie, il a en outre réaffirmé son engagement à tra-

vailler à la préservation de la stabilité du pays, alors que la réconciliation nationale demeure sa «priorité». «Le premier de ces engagements est de travailler avec vous à la préservation de la stabilité du pays», a-t-il précisé.

Ce sont autant d'éléments qui sont inscrits en bonne place à l'agenda du chef de l'Etat, qui doit dans le même temps réfléchir à doter l'Algérie de mécanismes de réaction urgente face à ces menaces.

Sur le plan économique et social, les chantiers sont déjà lancés depuis le dernier quinquennat, avec le triptyque «Logement-AEP-routes», alors que le développement local reste l'autre priorité du Président Bouteflika.

La prestation de serment a donc libéré les énergies et soulagé certains, alors que pour d'autres milieux politiques, il s'agit de s'intégrer dans la réalité d'aujourd'hui et de ne pas trop tirer des plomb sur la comète.

L'Algérie d'aujourd'hui, avec ses hommes, est capable de brasser large dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens, de répondre à leurs demandes et de satisfaire aux exigences d'un modernisme déjà à nos portes. Il restera par ailleurs au nouveau gouvernement de mettre tout cet agenda à exécution et, surtout, appliquer le programme électoral du Président, sur la base duquel il a été élu par les Algériens.

La stabilité du pays : priorité des priorités du chef de l'Etat

Kamel Cherif

Le Président de la République a réaffirmé que la stabilité de l'Algérie restait la priorité de ses priorités. Le message du chef de l'Etat est clair et sans ambiguïtés et s'adresse aux aventuriers qui seraient porté atteinte à la stabilité du pays.

Ce message est adressé aussi bien aux forces du mal se trouvant à l'intérieur qu'à celles se trouvant à l'extérieur du pays ; la stabilité, la paix et la sécurité de l'Algérie étant sacrées. Le chef de l'Etat a affirmé que nul n'a le droit de toucher à la quiétude des Algériens, excluant ainsi de manière formelle le retour aux années de plomb et d'instabilité.

Le Président de la République qui est l'artisan de la réconciliation nationale en Algérie, tient à «son» acquis que nul ne peut lui contester. Il est vrai que la concorde avait débuté au temps du Président Lamine Zeroual, mais la Charte pour la paix et la réconciliation nationale a été l'œuvre du Président Bouteflika qui s'était engagé, dès le premier mandat, à rétablir la paix en Algérie. Il est donc légitime qu'il réaffirme son attachement viscéral à la réconciliation natio-

nale à la faveur de laquelle le pays a retrouvé sa stabilité, clé de tout développement. Mieux encore, le chef de l'Etat s'est montré magnanime en tendant sa main aux enfants de l'Algérie égarés, considérant que l'Algérie a besoin de tous ses enfants.

C'est dire tout le sens large et noble que donne le chef de l'Etat à la réconciliation nationale et ses prolongements au sein de la société algérienne, car la finalité consiste à ancrer la culture du pardon, de la tolérance et la clémence pour lutter contre la culture de la haine.

En ce sens, ceux qui projettent de porter atteinte à la stabilité du pays par quelque moyen que ce soit, doivent revoir leur copie car l'Algérie a trop souffert des périodes de transition et d'instabilité. Le chef de l'Etat a également renouvelé ses hommages aux autres candidats qui étaient ses concurrents lors de la dernière élection, faisant montre d'un grand esprit fair-play. L'hommage du Président contraste avec l'attitude de certains de ces candidats qui crient à la fraude ! Il leur a assuré de poursuivre le chantier des réformes politiques, en premier lieu la révision de la Constitution.

Le président Bouteflika se recueille à la mémoire des martyrs à El-Alia



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est recueilli hier lundi au carré des Martyrs du cimetière d'El-Alia (Algier) à la mémoire des chouhada de la Révolution

du 1^{er} Novembre 1954, où il a déposé une gerbe de fleurs et récité la Fatihah du Saint Coran.

De hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement ont

assisté au recueillement.

Le chef de l'Etat a embrassé avec émotion l'emblème national, à son arrivée au cimetière et avant de le quitter.

M. Abdelmalek Sellal reconduit au poste de Premier ministre

M. Abdelmalek Sellal, qui a été reconduit hier lundi au poste de Premier ministre par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en remplacement du Premier ministre par intérim Youcef Yousfi, a occupé divers postes de responsabilités dont plusieurs portefeuilles ministériels.

Né le 1^{er} août 1948 à Constantine, M. Sellal a été nommé Premier ministre le 3 septembre 2012 puis a démissionné de son poste le 13 mars 2014 pour diriger la campagne du président Bouteflika à l'élection présidentielle du 17 avril.

Sans appartenance partisane, M. Sellal a occupé avant sa première nomination à la tête de l'exécutif, le poste de ministre des Ressources en eau.

Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), il avait assumé successivement les fonctions de ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Jeunesse et des Sports, des Travaux publics ainsi que des Transports.

Antant exercé également dans le domaine de la diplomatie, en tant qu'ambassadeur d'Algérie en Hongrie, M. Sellal avait été wali de Boumerdès, d'Adrar, de Sidi Bel-Abbès, d'Oran et de Laghouat.

Au sein de la Fonction publique, le nouveau Premier ministre avait été administrateur-conseiller technique, chef de cabinet à la wilaya de Guelma, conseiller technique au ministère de l'Education nationale, chef de daïra à Tamanrasset, Arzew, wali hors cadre auprès du ministre de l'Intérieur et chef de Cabinet auprès du ministre des Affaires étrangères.

Il avait également été, directeur de la campagne électorale du candidat, Abdelaziz Bouteflika, pour les présidentielles de 2004 et 2009.

Les chantiers du président

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a réitéré hier ses engagements de poursuivre les chantiers entamés durant ses précédents mandats et d'en ouvrir d'autres pour la préservation de la stabilité du pays, le renforcement de l'entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes «qualitatives» à la démocratie.

Le chef de l'Etat a ainsi renouvelé ses engagements de travailler avec tous les Algériens à la préservation de la stabilité du pays tout en poursuivant le chantier des réformes politiques, a-t-il affirmé dans un discours écrit, distribué à la presse lors de la cérémonie de prestation de serment pour un quatrième mandat consécutif.

La réconciliation nationale, la priorité du Président

«La main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés que j'appelle de renouveau à revenir dans leur foyer», a lancé le chef de l'Etat, soulignant que «la réconciliation nationale reste sa priorité, au nom du peuple qui l'a faite sienne. En même temps, la loi sanctionnera tout acte terroriste contre la sécurité des citoyens et des biens». Evitant la lutte antiterroriste, le président de la République a indiqué que «l'Algérie sera également solidaire de ses voisins et frères, au service de leur stabilité dont la sienne est inséparable». Le chef de l'Etat a ainsi mis l'accent sur la stabilité car, a-t-il dit «ni la démocratie, ni le développement ni aucune autre ambition nationale ne pourra avancer sans stabilité interne et, disons-le aussi, sans une entente nationale forte, qui sera la meilleure protection du pays contre toute entreprise hostile pouvant le menacer de l'extérieur».



Relance des réformes politiques et révision constitutionnelle «consensuelle»

Dans ce sillage, le président de la République a annoncé qu'un des chantiers qu'il a inscrit à son agenda consiste en la relance, «sous peu», du chantier des réformes politiques qui aboutira à une révision constitutionnelle «consensuelle». Il a expliqué que la révision de la Loi fondamentale sera notamment destinée au renforcement de la séparation des pouvoirs, à conforter l'indépendance de la justice et le rôle du Parlement, à l'affirmation de la place et des droits de l'opposition et à garantir davantage les droits et libertés des citoyens. D'autres chantiers seront ouverts, a encore annoncé le chef de

l'Etat, citant à cet effet l'amélioration de la qualité de la gouvernance à même de faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques et promouvoir aussi une décentralisation «appuyée» sur une démocratie «participative» qui associera «mieux» la société civile à la gestion locale. Le secteur de la justice fait partie aussi des chantiers du président de la République qui s'engage à poursuivre sa réforme pour «adapter nos lois aux défis rencontrés sur le terrain».

Réforme de la justice et lutte contre les crimes économiques

Le président Bouteflika a également mis l'accent, dans son programme, sur la lutte contre les

crimes économiques, à leur tête le fléau de la corruption, dans le but, a-t-il dit, de protéger «davantage» les cadres gestionnaires dans l'accomplissement de leurs missions. «Avec votre concours, je veillerai à la poursuite du développement et à l'avènement d'une économie diversifiée, de plus en plus forte, complémentaire à notre potentiel en hydrocarbures», a-t-il encore dit.

Reaffirmant son engagement à lutter contre les disparités régionales, le président Bouteflika a annoncé que le prochain programme quinquennal d'investissement public sera «dense» au profit de tous les secteurs et de toutes les régions du pays.

«Ce programme englobera de nouvelles mesures en faveur des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux ainsi que des régions montagneuses», a-t-il assuré, ajoutant que le soutien de l'Etat «sera maintenu à l'agriculture ainsi qu'aux entreprises et investisseurs publics et privés, sans aucune discrimination». Le chef de l'Etat a en outre affirmé que l'apport des partenaires étrangers continuera d'être sollicité sur la base de l'intérêt mutuel et du transfert de savoir-faire et de technologie, avec la poursuite de l'insertion de l'économie nationale dans son environnement extérieur.

«En renouvelant aujourd'hui ces quelques engagements majeurs, je tenais avant tout à vous confirmer que le programme sur lequel vous m'avez accordé la majorité de vos suffrages, est pour moi un engagement sacré à votre endroit.

Ensemble nous y travaillerons, et ensemble nous le concrétiserons avec l'aide de Dieu», a affirmé le chef de l'Etat.

APS

Le texte intégral du discours du Président Bouteflika à l'occasion de son investiture

**Mes chers compatriotes,
Excellences, Mesdames,
Messieurs,**

Je voudrais d'abord vous exprimer mes vifs remerciements pour m'avoir honoré de la majorité de vos suffrages. Je salue aussi la sérénité avec laquelle vous avait fait du 17 avril une fête de la démocratie, au service de la stabilité de notre pays et de son édification.

J'exprime également ma considération aux autres candidats à cette élection présidentielle, dont le premier vainqueur aura été l'Algérie.

Je rends hommage aussi aux centaines de milliers d'agents de l'Etat, dans les rangs de l'Armée nationale populaire, des services de sécurité et de la Fonction publique, qui ont veillé sur l'organisation, la sécurisation et le bon déroulement de ce scrutin.

Je ne saurais manquer de remercier les organisations régionales et les organisations non gouvernementales que l'Algérie a sollicitées, d'avoir accepté de dépecher leurs observateurs témoigner des conditions ayant entouré ce rendez-vous électoral.

Mes chers compatriotes,

En répondant à vos appels nombreux sollicitant ma candidature, j'ai pris aussi des engagements envers vous. A présent que vous m'avez réélu à la magistrature suprême, je voudrais confirmer dès ce jour ces engagements, étant entendu que j'ai l'occasion, dans les semaines et les mois à venir, de revenir sur chacun d'entre eux dans le détail, au fur et à mesure de l'action que j'aurai à mener pour les concrétiser.

Le premier de ces engagements est de travailler avec vous à la préservation de la stabilité du pays. La main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés qui l'appelle de renouveau à revenir dans leur foyer. La Réconciliation nationale reste ma priorité, au nom du peuple qui l'a faite sienne. En même temps, la loi sanctionnera tout acte terroriste contre la sécurité des citoyens et des biens.

Dans notre sous-région qui traverse une conjoncture difficile, nous demeurons un partenaire loyal pour la lutte contre le terrorisme, dans le respect des principes guidant notre politique étrangère. Fidèle à son credo de non-ingérence, l'Algérie sera également solidaire de ses voisins et frères, au service de leur stabilité dont la sienne est inséparable.

Le peuple algérien pourra compter sur son Armée nationale populaire et ses services de sécurité pour protéger le pays de toute tentative subversive ou criminelle d'où qu'elle vienne. Dans le même temps, je lance un appel à tous nos compatriotes à l'effet de placer l'intérêt national au-dessus de toutes divergences ou différences politiques, au demeurant parfaitement admissibles en démocratie.

En effet, ni la démocratie, ni le développement ni aucune autre ambition nationale ne pourra avancer sans stabilité interne et, disons-le aussi, sans une entente nationale forte, qui sera la meilleure protection du pays contre toute entreprise hostile pouvant

le menacer de l'extérieur.

D'ailleurs, c'est avec la volonté résolue de renforcer notre entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes qualitatives à la démocratie, que je relancerai sous peu, le chantier des réformes politiques qui aboutira à une révision constitutionnelle consensuelle.

Les forces politiques, les principales représentations de la société civile, ainsi que les personnalités nationales seront conviées à s'associer à cette entreprise de première importance. Dans le respect des principes fondamentaux que la Constitution elle-même met à l'abri de toute remise en cause, et sans préjudice des avis des participants à la concertation que nous organiserons, la révision de la Loi fondamentale sera notamment destinée au renforcement de la séparation des pouvoirs, à conforter l'indépendance de la justice et le rôle du Parlement, à l'affirmation de la place et des droits de l'opposition, et à garantir davantage les droits et libertés des citoyens.

Nous ouvrirons d'autres chantiers aussi, notamment pour améliorer la qualité de la gouvernance, faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques, et pour promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera mieux la société civile à la gestion locales.

La réforme de la Justice, qui a franchi des étapes significatives, sera poursuivie pour adapter nos lois aux défis rencontrés sur le terrain. Il en sera ainsi en ce qui concerne la lutte contre les crimes économiques, à leur tête le fléau de la corruption. Il en sera de même pour protéger davantage les cadres gestionnaires dans l'accomplissement de leurs missions. Il en sera de même aussi pour renforcer la sécurité des citoyens et de leurs biens contre toutes les formes de banditisme et de violence.

Mes chers compatriotes,

Avec votre concours, je veillerai à la poursuite du développement et à l'avènement d'une économie diversifiée, de plus en plus forte, complémentaire à notre potentiel en hydrocarbures.

Nos efforts conforteront également la lutte contre les disparités régionales. A ce titre, le prochain programme quinquennal d'investissements publics, qui sera destiné au profit de tous les secteurs et de toutes les régions du pays, englobera aussi de nouvelles mesures en faveur des wilayas du Sud et des Hauts plateaux ainsi que des régions montagneuses.

En outre, nous valoriserons nos potentialités agricoles, minières, touristiques et autres. Le soutien de l'Etat sera maintenu à l'agriculture ainsi qu'aux entreprises et investisseurs publics et privés, sans aucune discrimination.

L'apport des partenaires étrangers continuera d'être sollicité pour accompagner et intensifier notre développement national, sur la base de l'intérêt mutuel ainsi que du transfert de savoir-



faire et de technologie.

Nous poursuivrons nos efforts d'insertion de l'économie nationale dans son environnement extérieur, et d'abord notre espace régional. Cette démarche sera loyale, et nous attendons de nos partenaires et amis, leur compréhension de nos demandes en faveur de nos opérateurs nationaux, de sorte que l'échange plus dense vers lequel nous irons soit équitable et mutuellement avantageux.

Mes chers compatriotes,

Je vous renouvelle mon engagement à œuvrer avec vous pour de nouvelles avancées politiques et économiques, de sorte que notre pays soit à la hauteur des réalisités et défis du monde d'aujourd'hui, mais aussi de vos propres aspirations, y compris celles de nos générations montantes.

Ces avancées seront réalisées dans la fidélité aux constantes découlant de notre glorieuse révolution de Novembre, y compris la justice sociale.

En effet, nous veillerons à faire évoluer la qualité de notre développement humain, entre autres, dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la santé. De plus, notre développement tiendra pleinement compte des droits des citoyens démunis, ainsi que des devoirs de notre société envers les personnes aux besoins spécifiques.

Ainsi, nous veillerons à rationaliser la dépense publique pour éviter les gaspillages et pour que soient mieux ciblés les soutiens de l'Etat, qui seront maintenus pour ceux auxquels ils sont dus, notamment pour l'accès au logement, à l'enseignement et aux soins, pour les retraites et pour le pouvoir d'achat des démunis.

Notre jeunesse se verra offrir les moyens de s'insérer dans le monde du travail. Outre une formation de qualité et un appui à l'emploi dans les différents secteurs de l'économie, la jeunesse continuera d'être soutenue et accompagnée pour créer ses propres activités et contribuer ainsi au développement du pays.

**Mes chers compatriotes,
Excellences, Mesdames,
Messieurs,**

En ce jour particulier, je voudrais redire aux peuples frères, amis et partenaires et à leurs gouvernements respectifs, toute l'estime que le peuple algérien nourrit envers eux.

Fidèle à ses principes et à ses traditions, l'Algérie demeurera un acteur engagé au sein de la communauté des nations, pour la paix, la sécurité et la coopération dans le monde, ainsi que pour le triomphe des causes justes.

La construction du Maghreb arabe reste notre priorité et nous serons disponibles pour concourir, avec les autres peuples maghrébins, à la réunion des conditions à même de permettre la concrétisation de cet idéal. L'Algérie sera toujours un membre engagé de la Ligue des Etats arabes et de l'Union africaine, pour la concrétisation de leurs objectifs de soutien des nobles causes, dont celle de la Palestine, d'unité, de fraternité, et d'intégration régionale.

L'Union européenne et nos partenaires de la Méditerranée trouveront toujours en mon pays, un acteur respectueux de ses engagements, qui milite en faveur de la paix et de la sécurité collectives, et qui travaillera pour une coopération fondée sur le respect mutuel et sur des intérêts partagés. Dans le reste du monde, l'Algérie sera fidèle à ses amitiés nombreuses et aux solidarités qu'elle y a bâties.

Le peuple algérien cultive le respect et l'amitié envers ses partenaires en Europe, en Asie et à travers les Amériques. Son gouvernement travaillera, avec les gouvernements concernés à l'approfondissement des liens de coopération et d'échanges multiformes, ainsi que de solidarité pour la paix et la sécurité internationales.

Mes chers compatriotes,

En renouvelant aujourd'hui ces quelques engagements majeurs, je tenais avant tout à vous confirmer que le programme sur lequel vous m'avez accordé la majorité de vos suffrages, est pour moi un engagement sacré à votre endroit. Ensemble nous y travaillerons, et ensemble nous le concrétiserons avec l'aide de Dieu.

J'aborde aujourd'hui le mandat que vous m'avez confié comme un sacrifice pour la Patrie que j'ai servie durant toute ma vie, et comme une nouvelle preuve de ma fidélité à mes compagnons de lutte, tombés au Champ d'honneur, privés de la chance de voir l'Algérie recouvrer son indépendance.

Permettez-moi donc de solliciter, dès ce jour, votre aide précieuse, vous tous mes chers compatriotes, où que vous soyez, ici en Algérie, ou au sein de la communauté nationale à l'étranger à laquelle j'adresse mon salut fraternel. Je serai par devoir, mais aussi de cœur, le Président de tous les Algériens et, c'est à tous les Algériens et toutes les Algériennes, par-delà vos obédiences partisanes ou politiques, que je lance un appel pour m'aider à servir notre Patrie.

Je vous appelle à servir ensemble l'Algérie dans le calme et la sérénité, sans lesquels rien ne saurait réussir ni durer. Je vous appelle à œuvrer ensemble pour triompher de tous les maux qui agressent notre peuple et ses richesses, parmi eux, l'incivisme, la bureaucratie et la corruption. Je vous appelle à promouvoir, de manière consensuelle, notre désir commun de démocratie et à bâtir, ensemble, une Algérie de modernité, dans l'attachement à nos constantes nationales ainsi qu'aux composantes de notre Identité nationale, l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité.

Je vous appelle à un effort partagé, pour fructifier les atouts nombreux de notre grand pays, le doter d'une économie de plus en plus puissante, et garantir à chacun de ses citoyens une vie décente, dans la solidarité sociale. En cette année qui sera marquée par le 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, je vous appelle à faire ensemble le serment de construire cette Algérie dont ont révélé nos Héros les chouhada, une Algérie qui, avec l'aide du Tout-Puissant, sera à la hauteur des espérances de nos générations nouvelles.

Gloire à nos vaillants martyrs ! Vive l'Algérie !

ACTIVITÉS D'IMPORTATION 2 types de certificats pour l'exercice de l'activité

Deux types de certificats seront délivrés, dans un premier temps, aux opérateurs activant dans l'importation de matières premières, de produits et marchandises destinés à la revente en l'état afin de pourvoir exercer leurs activités, précise-t-on hier auprès du ministère du Commerce.

Le premier certificat, valide pour une durée de deux ans, est exigé aux opérateurs ayant déjà réuni toutes les conditions d'exercice arrêtées l'an dernier par un décret fixant les modalités d'exercice de cette activité. Valide six mois, le deuxième document est exigé aux opérateurs n'ayant pas encore satisfait toutes les conditions d'exercice mais qui font état d'une opération urgente.

«Si l'importateur justifie l'urgence de sa demande pour des besoins de domiciliation par exemple, il est tenu de nous faire un engagement à réunir les conditions exigées. Il aura ensuite un certificat de six mois pour qu'il puisse exercer son activité», a-t-on ajouté de même source. En exécution des dispositions du décret exécutif n°13-141 du 10 avril 2013, les opérateurs économiques exerçant des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, sont tenus, à compter du 23 avril 2014, de se faire délivrer un certificat par les directions du commerce de wilaya territorialement compétentes afin d'exercer leurs activités. Selon le décret 13-141, qui modifie et complète le décret 05-458 du 30 novembre 2005 fixant les modalités d'exercice des activités d'importation pour la revente en l'état, le certificat doit attester du respect plusieurs conditions dont l'existence d'infrastructures de stockage et de distribution appropriées, aménagées en fonction de la nature, du volume et de la nécessité du respect des conditions de stockage et de protection des marchandises, objet de leurs activités et facilement contrôlables par les services habilités.

Il s'agit également de s'assurer de l'utilisation et de l'exploitation de moyens de transport adaptés aux spécificités de leurs activités et de la prise de mesures nécessaires pour s'assurer de la qualité et de la conformité des produits importés.

Le certificat en question est un préalable aussi bien à l'exercice de l'activité d'importation qu'à la domiciliation des opérations au niveau des banques. Selon le ministère du Commerce, cette opération vise essentiellement à organiser, assainir la profession et assurer l'approvisionnement du marché. A fin 2013, l'Algérie comptait 39.588 entreprises importatrices, selon des données récentes du Centre national du registre du commerce (CNRC).

AGRICULTURE L'Algérie a une stratégie «cohérente» pour assurer sa sécurité alimentaire

Le directeur général de l'Institut national algérien de recherche agronomique (INRAA) Fouad Chehat a souligné hier qu'une stratégie «cohérente» en matière de sécurité alimentaire est mise en œuvre via l'intensification de la production agricole pour arriver, à terme, à une autosuffisance notamment dans la production de semences. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Chehat a noté que l'Algérie restait fortement dépendante du marché international pour les céréales, les légumes secs et la poudre de lait, mais l'Etat adopte depuis 2007 «une stratégie cohérente» visant, d'une part, une intensification de la production agricole, et d'autre part, le développement des zones rurales en vue de la fixation des populations. «La sécurité alimentaire est une question éminemment stratégique pour l'avenir de la nation» a-t-il dit en ajoutant que l'autosuffisance alimentaire est une dimension importante de la souveraineté nationale. Evitant les mesures visant à l'intensification de la production et l'amélioration des rendements, M. Chehat a cité les investissements importants dans le développement des surfaces irriguées, l'usage des fertilisants chimiques et organiques, le soutien à la mécanisation, et dans l'amélioration de la qualité des semences. Sur ce dernier point, il a tenu à souligner que le secteur ambitionne de parvenir, à terme, à une autosuffisance dans le domaine de la production de semences. Le DG de l'INRAA a, par ailleurs, soutenu qu'en sus de la surface agricole estimée actuellement à 8,5 millions d'hectares, il était possible pour l'Algérie de récupérer plus de terres en valorisant chaque année 500.000 à 600.000 hectares.

CRÉDITS AUX PME

1 100 entreprises ont bénéficié des garanties du FGAR depuis 2004

Le Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) a accompagné, depuis sa création en 2004 jusqu'à la fin du premier trimestre 2014, plus de 1 100 entreprises dans différents créneaux à l'échelle nationale, a-t-on appris hier auprès de cet organisme.

Au total, une enveloppe de plus de 29 milliards de DA a été déboursée pour garantir les crédits accordés par les banques aux 1.111 petites et moyennes entreprises (PME), selon un bilan du FGAR obtenu par l'APS. Ces projets couverts par le Fonds ont permis la création de 45.666 emplois durant cette période, ajoute la même source.

Le secteur de l'industrie a bénéficié de garanties au profit de 600 projets, dont 185 projets dans l'industrie agroalimentaire, alors que les garanties accordées au secteur du BTPH (bâtiment, travaux publics, hydraulique) concernent 200 entreprises.

Les secteurs des services et de l'agriculture viennent en troisième position avec quelque 300 projets ga-



rantis. La répartition des projets garantis montre que la région Centre attire plus d'investisseurs avec 567 projets (51%), suivie par la région Est avec 276 projets (24,84%), la région Ouest avec 222 projets (20%) et enfin la région Sud avec 46 projets, soit 4,14% du nombre global des projets garantis par le fonds. Pour se rapprocher davantage des porteurs de projets et des PME, le FGAR a ouvert trois antennes régionales à Oran en mars 2011, à Annaba (juillet 2012) et à Ouargla (mars 2013). Il prévoit également l'ouverture de deux autres antennes à Sétif et à Bechar lui permettant ainsi de couvrir l'ensemble du territoire national.

Sous tutelle du ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, le FGAR a

pour objectif principal de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme pour les entreprises qui produisent des biens ou des services afin de soutenir leur démarcation et expansion, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales.

La garantie financière du FGAR couvre tous les projets productifs à partir de la création de l'entreprise, son extension et même lors du renouvellement des équipements de production. Cet organisme accorde la priorité aux projets qui contribuent à la création d'un grand nombre d'emplois. Pour assurer sa mission, le FGAR a conclu des accords de coopération avec toutes les banques publiques et plusieurs banques privées.

SELON LES DOUANES ALGÉRIENNES

Algérie : hausse de 17,6% de la facture des importations de blé durant le 1^{er} trimestre 2014

Les importations algériennes de blé ont atteint 543,96 millions de dollars (usd) durant le premier trimestre 2014 contre 462,31 millions usd à la même période de l'année dernière, enregistrant une hausse de 17,66%, indique-t-on auprès des Douanes.

Les quantités de blé (tendre et dur) importées ont atteint 1.714 million de tonnes contre 1.251 million de tonnes durant la même période de comparaison, en hausse de 37%, précisent les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis).

Les importations de blé dur ont atteint près de 148,65 millions usd pour une quantité de 401.631 tonnes, en hausse de près de 18,6% en valeur, celles de blé tendre ont dépassé, quant à elles, les 1.312 million de tonnes pour une valeur de 395,31 millions usd, en légère hausse (1,03%), selon le Cnis. Ce sont les importations de blé tendre qui continuent à alourdir la facture céréalière de l'Algérie, malgré une «importante» hausse des importations de blé dur durant ce trimestre.

La production céréalière de la saison agricole 2012-2013 a atteint 49,1 millions de quintaux au niveau national, en recul de 900.000 quintaux par rapport à la saison précédente. Ce recul de la production est dû, selon les professionnels,

à une sécheresse qui avait touché les wilayas de l'Est du pays, d'où provient le gros de la récolte nationale.

A cet effet, l'Etat a décidé de soutenir les agriculteurs pour créer de nouveaux pérимètres irrigués en vue d'accroître la production céréalière. Par ailleurs, le Cnis relève que les importations de l'orge ont atteint 56,48 millions usd pour une quantité de près de 213 tonnes durant la même période de référence, en baisse de plus de 33,93% en valeur. Pour les importations de maïs, les Douanes relèvent, qu'elles ont totalisé 191,91 millions usd pour une quantité de 801 tonnes, contre 148,07 millions usd et une quantité de 471 tonnes, en hausse de 26,61% en valeur. En 2013, les importations des céréales ont totalisé 3,16 milliards de dollars, contre 3,18 milliards de dollars à la même période en 2012, reculant de 0,62%. Les besoins nationaux en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes/an, ce qui classe l'Algérie comme l'un des plus importants pays importateurs de céréale. Le défi est de hisser le rendement à l'hectare à, au moins, 30 quintaux/ha durant les cinq prochaines années contre 18 qx/ha en moyenne actuellement et 6 qx/ha en 1962. Quant à la superficie céréalière, elle est toujours la même (3,4 millions ha), et tout doit se jouer sur le rendement, estiment les professionnels.

UTILISATION DU GAZ NATUREL

L'Union internationale de l'industrie du gaz en réunion à Alger

Les travaux de la réunion du comité 5 de l'Union internationale de l'industrie du gaz (UIG) sur l'utilisation du gaz naturel ont débuté hier à Alger, indique un communiqué de la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal).

Cette réunion de trois jours, organisée à l'invitation de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG), s'inscrit dans le cadre du programme du triennat 2012-2015, de l'UIG, précise le communiqué. La réunion du comité 5 a regroupé les représentants de 15

pays, ainsi que des représentants de l'AIG. Le comité 5 s'intéresse essentiellement aux aspects techniques de l'utilisation du gaz naturel, notamment dans les domaines résidentiel, commercial, industriel et le gaz naturel carburant (GNC) pour engins et véhicules, souligne la même source.

Pour la première réunion du WOC5 qui se tient dans le continent africain, l'UIG a invité, à travers l'AIG, les représentants d'une douzaine de pays africains afin de les informer et les sensibiliser sur les divers utilisations du gaz naturel. Selon Naftal

cette rencontre constitue une réelle opportunité pour Sonatrach et l'AIG de présenter leurs expériences et leur savoir-faire dans le domaine de l'utilisation du gaz naturel carburant (GNC) pour les engins et les véhicules, dans un souci de diversification et d'utilisation de carburants propres, conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 10 morts et 19 blessés en deux jours



La formation en matière de conduite de véhicules indispensable pour la réduction des accidents de la route

Les participants à la journée de sensibilisation à la prévention sanitaire et la sécurité routière ont appelé lundi à Alger à accorder davantage d'intérêt à la formation en matière de conduite de véhicules notamment en direction des conducteurs d'entreprises pour limiter les accidents de la route.

«Le facteur humain est la cause première des accidents de la route d'où la nécessité d'axer les efforts sur la sensibilisation et la formation adéquate», ont indiqué des représentants de la gendarmerie nationale, de la sûreté nationale, la protection civile, et la direction du transport de la wilaya d'Alger et du

Centre national de prévention et de sécurité routière ainsi que ceux de plusieurs associations lors de cette rencontre organisée par la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seala).

Ils ont précisé que «l'Homme est à l'origine de 80% des accidents de la route survenus en Algérie en 2013 faisant 4547 morts et 60 000 blessés», insistant sur la révision des «méthodes d'enseignement de la conduite».

Le président de l'association «Tariq Essalam», Mohamed Lazouni, a estimé impératif d'inculquer aux jeunes le respect des règles de la sécurité routière car les mesures coercitives ne suffisent pas, à elles seules, à prévenir les risques, appelant à «la dérogation des heures de cours de conduite».

Le représentant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), Rabah Zouaoui, a souligné, quant à lui, la nécessité d'imposer des mesures fermes pour soumettre les véhicules à un contrôle technique régulier outre l'élaboration de plans urbanistiques étudiés et la modernisation du réseau routier afin d'absorber le nombre croissant des véhicules.

«Les statistiques qui placent l'Algérie en tête des pays du monde arabe dès par le nombre d'accidents de la route sont erronées», a-t-il dit avant de préciser qu'elle occupait la 8e position.

D'autre part, le représentant de la Gendarmerie nationale, Abdelmalek Mekalatni, a affirmé que «le grand nombre de véhicules importés chaque année en appelle à la mise en place de stratégies appropriées de prévention contre les accidents de la route qui augmentent, selon les statistiques, durant la saison estivale (juillet et août).

Le représentant de la Direction générale de la protection civile, Farouq Achour, a indiqué que les personnes travaillant sur les routes dont ceux des sociétés des eaux et d'entretien sont exposées aux accidents de la route, appelant ces entreprises à «enseigner aux travailleurs des règles de secours d'urgence».

Par ailleurs, le président directeur général de la Seala, Jean Marc Jahn, a affirmé que la plupart des opérations menées par son entreprise qui compte plus de 6000 travailleurs, ont eu lieu sur les routes, rappelant que «les sorties sur le terrain sont au nombre de 4 millions entre opérations de maintenance et de transport de travailleurs».

APS

UN CORTÈGE NUPTIAL TOURNE AU DRAME À BISKRA 5 morts et 3 blessés

Cinq personnes ont trouvé la mort et 3 autres ont été blessées, dont une grièvement, dimanche soir près de Tolga (Biskra), lorsque deux voitures appartenant à un cortège nuptial ont percuté un camion immobilisé au bord de la RN 46, apprend-on lundi auprès de la Protection civile.

Deux personnes, un homme et une femme, sont décédées sur place tandis que trois autres (deux hommes et une femme) ont rendu l'âme peu après leur admission à l'hôpital de Biskra, selon la même source qui ajoute qu'un passager sur les trois blessés se trouve dans un état «inquiétant». Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances précises de cet accident.



M'SILA 4 morts et 15 blessés dans un accident de circulation à Hammam Dalaâ

Mouad B.

Quatre personnes ont trouvé la mort et 15 autres ont été blessées à des degrés divers de gravité dans

un accident de la route survenu aux environs de 08h08, selon un premier bilan établi par les services de la Protection civile de M'Sila. L'accident s'est produit

suite à une collision entre véhicule léger et un bus de transport de voyageurs qui assure la liaison Bir Madhi-Hammam Dalaâ sur la RN60. S'agissant des principales causes ayant

engendré ces accidents, la Gendarmerie nationale cite notamment pour ces premières constatations, l'excès de vitesse, les dépassements dangereux. **M.B.**

BORDJ BOU ARRERIDJ Des commerçants des plantes médicinales protestent devant la direction du commerce

Plusieurs dizaines de commerçants exerçant dans la vente de plantes médicinales et ses dérivés à Bordj Bou Arreridj, ont observé une matinée de protestation contre la décision prise par les responsables portant l'interdiction de vente des huiles et dérivés des plantes médicinales.

En effet, les protestataires, selon les dires de quelques-uns d'entre eux, refusent catégoriquement de se plier à une telle mesure jugée injuste.

A rappeler que c'est là la deuxième fois que ces commerçants reviennent à la charge. Sur les lieux, les protestataires déclarent que cette mesure est une annonce à leur mort et à l'arrêt de leur activité.

La direction du commerce a précisé qu'elle a demandé à ces commerçants de se conformer à la mention qu'ils ont sur leur registre de commerce qui est la vente de plantes thérapeutiques.

M.B.

PROTECTION CIVILE 2345 interventions en 24h

Durant la période du 27 AU 28 avril 2014 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 2345 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 05 ayant causé le

décès à 10 personnes sur les lieux d'accident et 19 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec 04 décès et 15 blessés, suite à une collision entre un véhicule léger et un fourgon transport de voyageurs survenu sur la RN N° 60, au lieu-dit Bouira commune de Hammam El Dalaâ.

En outre, les secours de la pro-

tection civile sont intervenus pour l'extinction de 02 incendies urbains et divers, au niveau des wilayas de Ouargla et Biskra , sans faire de victimes . Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya de Medea sont intervenus pour le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital de Berrouaghia , d'une personne décédée noyée dans un barrage au lieu dit el amri commune de Zoubiria.

CATASTROPHE FERROVIAIRE EN RDC Le bilan s'élève à 74 morts

Le bilan de l'accident ferroviaire de mardi dans le sud-est de la République démocratique du Congo s'est alourdi à 74 morts, a annoncé dimanche le ministre de la Santé congolais, Félix Kabange Mukwapa.

«On dénombre dimanche soir 74 morts et 163 blessés», a déclaré à l'AFP M. Kabange, indiquant qu'une vingtaine de corps et un rescapé avaient été découverts dans la journée sous l'un des deux wagons renversés qui obturaient encore la voie ferrée cinq jours après le drame.

Dans la matinée, M. Kabange avait revu à la hausse à 57 morts le précédent bilan officiel qui datait de jeudi et s'élevait à 48 personnes tuées. Les opérations de secours se sont poursuivies dimanche. Les équipes ont découvert la tôle d'une des deux voitures couchées sur les rails et en ont extrait



des corps et un rescapé, a indiqué le ministre, sans être en mesure, dans un premier temps, de donner plus de détail sur ce miraculé.

Les secouristes, qui ont travaillé toute la journée dans une odeur pestilentielle de charogne et de denrées avariées, ont cessé leur action avec la nuit et devaient se remettre à l'ouvrage hier matin pour tenter de dégager le dernier wagon, a encore dit le ministre. Le déraillement d'un train de marchandises à bord duquel voyaient de nombreux passagers clandestins, s'est produit dans un lieu très enclavé et marécageux, à 65 kilomètres au nord de Kamina, ville située à quelque 600 km au nord-ouest de Lubumbashi, la capitale de la province du Katanga.

AUSTRALIE

Vol MH370: les opérations de recherche sont entrées dans une nouvelle phase

Le Premier ministre australien Tony Abbott a déclaré hier que les opérations de recherche visant à retrouver l'épave du Boeing 777 de la Malaysia Airlines sont entrées dans une nouvelle phase impliquant l'élargissement de la zone de recherche en fond de mer. «Si nécessaire, la recherche s'étendra sur toute la zone d'impact potentielle, qui couvre 700 kilomètres par 80 kilomètres», a assuré M. Abbott lors d'une conférence de presse. Le sous-marin *Bluefin-21* a complété une recherche dans l'océan Indien sans y établir de contact significatif.

La zone de recherche était un cercle d'un rayon de 10 km centré autour du second signal de boîte noire potentiel détecté le 8 avril. «À ce stade-ci, il est très peu probable de trouver l'épave de l'avion en surface dans l'océan», a-t-il jugé, laissant croire que la re-



cherche visuelle actuellement réalisée par des avions et des navires pourrait être annulée.

Cinquante-deux jours sont passés depuis la disparition du vol de Malaysia Airlines alors qu'il assurait un vol entre Kuala Lumpur et Pékin, mais aucun objet lié à l'appareil n'a été retrouvé. M. Abbott a indiqué que «la nouvelle phase de recherche se concentrera sur le fond marin de la zone élargie, qui impliquerait des entrepreneurs commerciaux spécialisés dans les recherches en océan profond et qui pourrait prendre entre six et huit mois si les conditions météorologiques le permettent».

«Les équipements des entreprises privées pourraient être déployés dans quelques semaines et le *Bluefin-21* poursuivrait sa mission dans les régi ons environnantes», a-t-il ajouté.

ITALIE

Saisie d'une importante quantité de cocaïne

La police italienne a annoncé hier la saisie d'une importante quantité de cocaïne dans le port de Gioia Tauro, en Calabre (sud). Une quantité de 235 kg de cocaïne, d'une valeur marchande de 47 millions d'euros se trouvait dans deux conteneurs en provenance de l'Equateur et transportant des bananes, précise un communiqué de la police. Depuis le début de l'année, 655

kg de cocaïne ont été saisis dans ce port, une des plaques tournantes du trafic de drogue dans le sud de l'Italie, tandis que sur les dix derniers mois, ce chiffre atteint les 1.204 kg de cocaïne, ajoute le texte.

L'ensemble du trafic de drogue dans ce port et cette région de l'Italie est géré par la mafia calabraise, la Ndrangheta, selon la police.



ÉTATS-UNIS

18 morts dans des tornades

Au moins dix-huit personnes ont trouvé la mort dans des tornades qui frappent les Etats du sud et du sud-ouest des Etats-Unis, selon un nouveau bilan communiqué hier.

Quinze morts ont été dénombrés par les services d'urgence dans l'Arkansas, deux autres à Oklahoma et 10 morts dans l'Iowa. Les tornades ont également dévasté une grande partie de la ville de Mayflower, commune de 2.300 habitants au nord-ouest de Little Rock, la capitale de l'Etat de l'Arkansas.

Des images des télévisions locales montrent des voitures renversées, des maisons réduites à une pile de



débris. Quelque 15.000 foyers sont sans électricité depuis le passage des tornades. «C'est le chaos en ce moment», a dit à la télévision CNN James Firestone, le maire de la ville de Vilonia, dans l'Arkansas. Le centre ville «semble avoir été complètement rasé. Il reste quelques pans de bâtiments debout, du gaz s'échappe des canalisations. Les conduites d'eau sont hors d'état. Nous avons des victimes», a-t-il raconté. Un précédent bilan faisait état de dix morts. Les services météo ont averti que d'autres tornades étaient attendues les prochains jours dans l'ensemble de la région du centre sud des Etats-Unis.

ÉGYPTE

Accident de la route : 9 personnes tuées



Au moins neuf personnes ont trouvé la mort et onze autres ont été blessées dimanche dans une collision impliquant six véhicules survenue sur une autoroute qui mène à la Haute-Egypte, a rapporté le site d'information officiel El Ahram.

L'accident s'est produit près d'une usine textile, sur l'autoroute reliant Fayoum à Beni Sweif, à environ 100 km au sud du Caire, a précisé El Ahram. L'Egypte est à la tête des pays enregistrant le plus d'accidents de la route. Selon l'Organisation mondiale de la santé, chaque année quelque 12.000 personnes perdent la vie et 60.000 sont blessées dans des accidents de la circulation en Egypte. Un bilan qui coûte annuellement au pays environ deux milliards de dollars, selon des experts égyptiens.

CHINE

Séisme de magnitude 5,2 enregistré en mer méridionale

Un séisme de magnitude 5,2 s'est produit lundi à 8h43 (heure de Pékin) en mer de Chine méridionale, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 4 km, a été localisé à 19,8 degrés de latitude nord et 120,0 degrés de longitude est.

VATICAN

Le cardinal Jean-Louis Tauran nommé envoyé spécial au jubilé pour le centenaire de la basilique Saint Augustin d'Hippone



Le pape François a nommé le cardinal Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, envoyé spécial au jubilé pour le centenaire de la basilique Saint Augustin d'Hippone, a indiqué hier la Nonciature apostolique en Algérie (ambassade du Vatican) dans un communiqué.

Les célébrations auront lieu le 2 mai à Annaba dans la basilique, restaurée pour l'occasion. Pour Mgr Paul Desfarge, évêque de Constantine et Annaba, la basilique est un symbole des liens entre les religions. Elle doit rester au service du dialogue entre les rives de la Méditerranée. Avant sa restauration, la basilique était visitée chaque année par près de 20.000 touristes et pèlerins.

APS

HISTOIRE

Les relations entre Tlemcen et les cités maghrébines basées sur l'interactivité

Les participants au Colloque international sur les aspects de brassage des civilisations entre Tlemcen et l'Andalousie ont mis en exergue, lors d'une rencontre dimanche à Tlemcen, les relations entre l'Andalousie et les différentes cités maghrébines basées sur l'interactivité.

Lors de cette rencontre de deux jours, organisée au palais de la culture «Abdelkrim Dali» par le musée national d'art et d'histoire de Tlemcen sous l'égide du ministère de la Culture, les intervenants se sont attardés sur les contributions des dynasties almohade, almoravide et zianide à l'architecture, l'urbanisme et à l'artisanat en Andalousie. Ils ont affirmé également que les cités maghrébines avaient, pour leur part, profité du développement scientifique et technique des andalous, surtout après la chute de Grenade et l'exode de ces derniers vers le Maghreb. Le directeur de la culture de la wilaya de Tlemcen a indiqué, dans ce sens, que cet exode a eu pour conséquence la naissance d'une nouvelle culture faite de brassage de connaissances et de coutumes et traditions, synonyme d'une intégration des Andalous dans la vie économique, sociale et culturelle de Tlemcen, laquelle intégration s'est traduite notamment par les liens de mariage.

Le conférencier Debbiche Abdelwahab, de l'université de Casablanca (Maroc), a évoqué les relations entre l'Andalousie et des cités du Maghreb, affirmant que Tlemcen et Fes avaient connu un essor spectaculaire sur les plans économique, social et culturel au point de réunir les conditions favorables pour le séjour et l'épanouissement des Andalous après leur exode. D'autres aspects de l'exode des Andalous vers le Maghreb ont été développés lors de la première journée de ce colloque animé par des chercheurs et universitaires d'Algérie et du Maroc, qui ont souligné en substance que les retombées positives de ce mouvement ne se sont pas limitées aux seuls domaines intellectuel et scientifique, mais a rayonné sur le champ artistique (musique, esthétique, ...) et le cadre de vie en général (jardinage, urbanisme, ...). Les participants au colloque ont appelé à approfondir la recherche sur le patrimoine andalou qui caractérise encore la vie intellectuelle à Tlemcen et dans d'autres villes maghrébines.

Le programme du colloque comporte d'autres thèmes soumis aux débats dont «Les raisons et les conditions d'exode des andalous vers le Maghreb», «L'exode andalou vers Tlemcen avant et après la chute de Grenade», «Les aspects d'influence andalou sur l'urbanisme à Tlemcen».

APS

L'imam Ben Badis a mis en échec le plan colonial par la diffusion du savoir parmi le peuple algérien

L'érudit, Cheikh Abdelhamid Ben Badis a mis en échec le plan colonial en menant la bataille de la diffusion du savoir parmi le peuple algérien, a souligné le chercheur lors d'une conférence organisée

Cheikh Abdelhamid Ben Badis a mis en échec le plan colonial en menant la bataille de la diffusion du savoir parmi le peuple algérien, a souligné le chercheur lors d'une conférence organisée



à l'occasion de Youm El Ilm (Journée du savoir) par le Haut conseil islamique (HCI) sous le thème «La va-

leur du savoir en Islam, le rôle de l'imam Abdelhamid Ben Badis».

L'imam Ben Badis qui

dispensait des cours à raison de 18h par jour, animait des conférences et rencontres scientifiques dans les mosquées outre la publication d'articles dans l'hebdomadaire «Chihab» sans contrepartie pécuniaire, a rappelé le conférencier. Sacrifiant sa vie à la diffusion du savoir, Ben Badis portait un intérêt particulier à l'instruction de la femme en envoyant des jeunes filles en Syrie qui ont été prises en charge par une des petites-filles de l'Emir Abdelkader, a rappelé le conférencier.

Le renouveau dans le mouvement contemporain de l'exégèse, thème d'un colloque à Adrar

La lecture et la compréhension correctes du saint Coran ont été au centre des travaux d'un colloque international sur «Le renouveau dans le mouvement contemporain de l'exégèse : sources et méthodes», ouvert hier à l'université d'Adrar en présence de chercheurs universitaires algériens et de pays arabes et islamiques.

Initiée par la faculté des sciences humaines et sociales, cette rencontre scientifique a pour objectif également le renforcement de la filière du tafsir (exégèse) et des sciences coraniques à l'université, pour se mettre au diapason des progrès réalisés dans les méthodes d'interprétation, et de la diversité des lectures, au regard de la multitude de confirmations de thèses scientifiques contenues déjà dans le texte coranique, a indiqué le président du comité scientifique du colloque, Younes Mellal. Le programme du colloque, prévu, durant deux jours, une série de

communications et d'exposés ayant trait aux «Méthodes et orientations de l'exégèse du point de vue des concepts et de la terminologie», «L'interprétation et le renouvellement de la méthodologie dans le Coran», «Les interprétations contemporaines» et «Les méthodes analytiques et objectives du tafsir». Dans ce contexte, un membre du conseil des ouléma libyens et de l'Union internationale des ouléma musulmans, cheikh Faradj Kindi, a mis en valeur les efforts consacrés par l'Algérie au saint Coran, par le biais de ses savants et ouléma, à l'instar des cheikh Abdelhamid Benbadis, Emir Abdelkader et Abou Bakr El-Djazairi.

Cheikh Faradj a soutenu, dans ce cadre, que cheikh Abou Bakr El-Djazairi, enseignant à la mosquée «Embaouli Echarif», est l'une des grandes personnalités islamiques contemporaines qui suscite l'intérêt de nombreux musulmans de par sa simplifi-

cation de l'interprétation et de la compréhension du Coran.

L'universitaire de Batna, Noura Benhacen, a, dans son exposé intitulé «Le phonème coranique, entre interprétation objective et étude terminologique», abordé les concepts en tant que socle pour l'examen de la signification du texte coranique, la méthode de recherche dans l'interprétation objective, la comparaison et le chevauchement des deux méthodes, ainsi que la définition de ces deux procédés dans le mouvement novateur en vue de justifier leur contemporanéité.

Les travaux de cette rencontre se poursuivaient par l'animation des communications afférentes aux courants des exégètes contemporains et les signes de renouveau dans l'interprétation coranique, les lectures modernes du saint Coran et la contribution des musulmanes au renouveau des études coraniques.

Distillation d'extrait de rose, ou les irrésistibles senteurs d'un patrimoine constantinois

La distillation d'eau de rose et d'extrait de fleurs d'oranger est une activité intemporelle à laquelle les artisans spécialisés constantinois, fiers de leur savoir-faire, tiennent par-dessus tout. Les produits exposés depuis samedi au palais Ahmed-Bey de Constantine, mettant en valeur tout l'attirail servant à la distillation, suscitent un vif engouement auprès des visiteurs que les délicats effluves de rose semblent attirer irrésistiblement.

«Il ne s'agit pas d'une activité assimilable à une science, mais il faut connaître tous les «petits secrets» du métier pour réussir une bonne distillation, proche de ce que savaient faire nos aïeux», estime Fatima, une pharmacienne venue avec ses deux enfants visiter cette exposition et acheter, au passage, quelques flacons d'eau de rose qu'elle utilise, dit-elle dit, pour «divers usages thérapeutiques». Beaucoup parmi les visiteurs venant effectuer une virée dans cette exposition le font aussi par «nostalgie», soutient Tahar, un artisan habitué à cette manifestation annuelle destinée à faire découvrir cette activité intimement liée au patrimoine constantinois.

Malgré les années, ce métier, pratiqué pourtant dans des «cercles réduits» n'a rien perdu de son aura. Il semble au contraire susciter de plus en plus d'intérêt auprès des jeunes, comme l'affirme Mahdi (22 ans), qui exerce cette ac-



tivité depuis trois ans avec, soutient-il, «conscience et amour». Mahdi, une jeune femme de 32 ans, spécialisée dans la distillation d'eau de rose, affirme avoir découvert ce métier «sur le tas» car «ni sa mère ni sa grand-mère ne l'ont pratiqué». Elle avoue avoir appris à distiller de l'extrait de rose en se «documentant» et en «fréquentant des femmes adeptes depuis des lustres de ce métier». Cette jeune femme, propriétaire d'une pâtisserie, considère que ce métier «ne risque pas de disparaître tant qu'il y aura des jeunes qui s'y intéressent».

Cette exposition, organisée à l'occasion du mois du Patrimoine dans un lieu des plus emblématiques de la ville du Rocher, est forte de nombreux stands mettant en valeur les différents ingrédients et autres matériaux utilisés pour cette tradition séculaire.

Organisé à l'initiative de l'Association El Bahi des arts et des cultures populaires, ce salon de trois jours est marqué par la participation d'une vingtaine d'artisans spécialisés, de Constantine, mais aussi de Tunisie. Les visiteurs ont également eu droit, ce qui était loin de leur déplaire, à une variété de succulents gâteaux traditionnels, de pâtisseries orientales et autres salades de fruits, le tout préparé ou aromatisé avec de l'eau de fleur d'oranger ou de l'eau de rose.

VACCINATION

L'Algérie a obtenu des résultats «encourageants» au cours des dernières années

L'Algérie a obtenu des résultats «encourageants» au cours des dernières années, dans son programme élargi de vaccination, a indiqué le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Smail Mesbah.

A l'occasion de la Semaine mondiale de vaccination qui coïncide avec la dernière semaine du mois d'avril, M. Mesbah a déclaré à l'APS que les objectifs fixés par le programme élargi de vaccination visaient à atteindre un taux de couverture vaccinale de plus de 90% pour tous les vaccins et l'éradication définitive de la poliomélique, du tétanos néonatal, de la rougeole et de la diphtérie.

Le même responsable a indiqué qu'aucun cas de diphtérie n'a été signalé depuis 2007, ni de poliomélique depuis 1997, ni de tétanos néonatal depuis 1984, affirmant que le processus de certification de l'élimination du tétanos néonatal dans notre pays était en cours de validation par l'OMS.

Concernant la prévalence de la rougeole, M. Mesbah a fait état d'une baisse de 99 %, tombant ainsi de 65,5 cas pour



Le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Small Mesbah.

100 000 habitants en 1996 à 0,31 cas en 2009 et à 0,07 cas pour 100 000 habitants en 2012.

Tous ces efforts ont permis d'enregistrer des progrès dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, grâce au programme élargi de vaccination qui a contribué à la diminution «significative» de la mortalité infantile, la morbidité et de la mortalité des maladies contrôlables par la vaccination, a souligné le même responsable.

Il a indiqué par ailleurs que la mortalité infantile était passée de 46,8 pour 1000 naissances vivantes en 1990 à 24,8 pour 1000 naissances vivantes en 2009 et à 17 pour 1000 naissances vivantes en 2012.

Grâce aux efforts déployés par l'Etat et un investissement de plus en plus important dans ce domaine, chaque année

un million d'enfants de moins de 1 an et plus de deux millions d'enfants en milieu scolaire sont vaccinés, a souligné le même responsable ajoutant que de 1993 à 2012 et dans le cadre du programme national d'éradication de la poliomélique, 37 millions d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la polio au cours de la campagne de masse, en plus des vaccins reçus au titre du calendrier de routine.

L'effort financier pour l'acquisition des vaccins est passé de 251 millions de DA en 1997 à 2 528 millions de DA en 2012. En tant qu'élément fondamental de la politique de santé en Algérie, 7 000 structures sanitaires de proximité ont été équipées pour le suivi complet de la vaccination ainsi que 195 Etablissements publics hospitaliers (EPH), 15 CHU et 26 complexes mère et enfant pour les vaccins à la naissance.

BLIDA

La maternité de la polyclinique de Bouinan «bientôt» opérationnelle

Le service de maternité de la polyclinique de Bouinan (15 km à l'est de Blida) sera «bientôt» opérationnel, a indiqué dimanche le directeur de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya. Fermée depuis fin janvier dernier pour des travaux de réhabilitation, cette structure sera «entièrement prête» pour recevoir les patients «dès l'achèvement des procédures administratives relatives au redéploiement du personnel, notamment des sages-femmes qui étaient transférées auparavant à la polyclinique de Chébli», a précisé à l'APS M. Ahmed Zenati. Le service de maternité de cette structure de santé de proximité possède une capacité de 10 lits, a-t-il ajouté, soulignant que la réouverture de ce service «évitera aux parturientes des localités dépendantes de Bouinan et des communes voisines des déplace-

ments vers d'autres polycliniques ou hôpitaux de la wilaya». Une enveloppe de 22 millions DA a été allouée pour la réhabilitation et la dotation de cette polyclinique en équipements nécessaires, a encore indiqué M. Zenati, assurant que les citoyens «auront droit à des prestations médicales et paramédicales de qualité». Le même responsable a démenti, par ailleurs, certaines informations faisant état d'un manque de vaccins pour nourrissons dans certaines localités de la wilaya. «Aucune rupture de stock concernant des vaccins n'a été enregistrée depuis décembre 2013. Des campagnes de vaccinations ont même été réalisées pour rattraper les vaccins ratés», a-t-il souligné, appelant les responsables des polycliniques à se rapprocher de la direction locale du secteur pour bénéficier de quantités suffisantes de vaccin.

CORONAVIRUS MERS 8 nouveaux décès en Arabie saoudite

Huit nouvelles personnes atteintes du coronavirus MERS sont décédées en Arabie saoudite, portant à 102 le nombre de morts dans le royaume, a annoncé dimanche soir le ministère de la Santé dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de 94 morts. Parmi les nouveaux morts figure un nourrisson de neuf mois, selon le ministère. Huit nouveaux cas de personnes contaminées ont en outre été signalés, parmi lesquels deux médecins – un Syrien et un Egyptien – et deux infirmières philippines d'un même hôpital de Tabouk (nord-ouest), d'après le communiqué.

Depuis le début du mois d'avril, 39 personnes sont décédées dans le royaume, prin-

cipal foyer de ce virus dont on ignore le mode de transmission. Le ministère de la Santé avait annoncé tôt dimanche que deux nouveaux Saoudiens atteints du coronavirus MERS étaient décédés, venant s'ajouter à cinq autres dont le décès avait été annoncé samedi. Au total, 339 cas de contamination ont été enregistrés depuis l'apparition de la maladie en avril 2012 dans le royaume. Le coronavirus MERS est considéré comme un cousin plus mortel mais moins contagieux du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. Il provoque des problèmes respiratoires aigus, la pneumonie et une insuffisance rénale rapide.



La wilaya de Sétif abrite aujourd'hui un séminaire sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

La wilaya de Sétif abritera aujourd'hui et demain une rencontre sur la promotion du dépistage précoce du sida et l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Supervisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en coordination avec l'ONUSIDA-Algérie et l'Unicef, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant conformément à la déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies 2011 et au Plan mondial pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et vise à réduire à réduire de 90 % le nombre de nouvelles infections à VIH parmi les enfants nés de mères séropositives et à réduire de 50 % le nombre de décès maternels liés au sida.

Pour atteindre cet objectif, le ministère de la Santé a mobilisé tous les moyens nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des centres de dépistage et 10 centres de référence délivrant des antirétroviraux (ARV), à l'intégration du dépistage dans les activités de base des consultations de PMI et de maternités et la promotion du dépistage biologique du VIH.

Le ministère aspire également à travers la stratégie nationale pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant à garantir le respect des principes fondamentaux sur la justice, la solidarité, la prévention et l'accès aux soins et traitement aux mères et aux enfants infectés.

Il œuvre dans ce cadre à la prévention du VIH chez les femmes en âge de procréer (FEAP), la réduction de l'incidence des nouvelles infections à VIH de moitié et le maintien en vie de 3/4 des femmes enceintes et des enfants séropositifs. Pour la mise en œuvre de cette stratégie, le ministère de la Santé a programmé l'organisation de 3 séminaires régionaux sur le thème de la promotion du dépistage du VIH chez toute femme enceinte dans le cadre de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Le premier a été tenu en novembre 2013 à Alger pour la région Centre, le second se tiendra à Sétif pour la région Est.

SOMMEIL DE BÉBÉ

Comment lui apprendre à dormir seul

Lorsque bébé peine à trouver le sommeil, chacun y va de ses solutions... Et il y a rarement consensus sur la méthode. Certains pédiatres préconisent de le laisser crier un peu, d'autres de le cajoler aussitôt. On fait le point avec Stephan Valentin, docteur en psychologie à Paris et spécialiste du sommeil des enfants.

Instaurer un rituel

Toutes les mamans reconnaissent ces signes qui ne trompent pas : bébé frotte ses yeux, pleure pour un rien, cherche son dou dou... C'est le moment de le coucher. Mais pas de précipitation. « Si on le pose dans son berceau avec un simple bisou et qu'on ferme la porte, il ne va pas comprendre et risque de se sentir abandonné », explique Stephan Valentin. Petite mélodie, paroles rassurantes... quel qu'il soit, le rituel du coucher doit durer au moins 5 minutes. » Mais cela ne suffit pas toujours.

Apprendre ou pas à dormir seul, une notion très culturelle

Certains sont partisans de la technique du Dr Ferber, pédiatre américain, vulgarisée en France par les Drs Thirion et Challa-mel. Elle consiste à laisser l'enfant pleurer un peu, puis plus longtemps, jusqu'à ce qu'il trouve le sommeil. D'autres pensent que cela peut faire le lit de profondes angoisses. Pour eux, la clé est dans le corps à corps et la réassurance. Si notre intuition est souvent notre meilleur guide, ces réflexions permettront de faire face aux pressions de l'entourage. Selon le Dr Ferber, pour devenir autonome, dès 6 mois, un enfant doit apprendre à dormir seul. Cette notion de l'autonomie est très culturelle ! « En

Occident, les parents ont peur d'être dépendants de leur bébé, explique Stephan Valentin. Alors qu'en Afrique ou en Asie, se réveiller six fois par nuit n'est pas un souci. »

éviter les causes de réveil

La méthode Ferber demande de se conformer à des étapes. « Or, à vouloir davantage respecter le mode d'emploi que le rythme de l'enfant, on peut s'enfermer dans un rapport de force, prévient notre spécialiste.

Ainsi, certains parents cloîtront leur bébé dans la salle de bains ou se mettent des écouteurs dans les oreilles. » La bonne attitude se situe entre les deux. En veillant, dès que bébé franchi le cap des 6 mois, à arrêter progressivement les repas nocturnes, car ils peuvent être une cause de réveil.

Que faire lorsqu'il pleure au coucher ?

La technique du Dr Ferber : Faire une courte apparition pour le rassurer, mais ne pas le prendre dans ses bras. Sortir de la chambre puis revenir 5 minutes après, puis au bout de 10 minutes, etc. Durée : 15 jours. La philosophie : être autonome, c'est apprendre à se sortir seul des situations difficiles et à les vivre avec calme. La technique du respect du rythme du tout-petit : Le ber-



cer, chanter doucement, le prendre dans les bras, s'allonger à côté de lui un moment... selon l'âge ! Durée : le temps nécessaire. La

philosophie : être autonome ne signifie pas savoir toujours réussir sans l'aide de l'autre.

Mon enfant trébuche souvent — faut-il s'inquiéter

Les premiers pas d'un enfant sont souvent périlleux et les chutes indispensables pour apprendre à marcher. Mais si elles continuent, est-ce encore banal ? Ce qu'il faut savoir pour qu'il évolue en toute sécurité.

Un problème d'équilibre ?

« Les chutes sont fréquentes lors de l'acquisition de la marche et, heureusement, cela reste souvent anodin », rassure Djamel Bouhabib, podologue. On peut toutefois l'aider à trouver une meilleure stabilité. « Trois capteurs sont nécessaires à un bon équilibre : l'un se trouve au niveau des yeux, le deuxième au niveau du pied et le troisième au niveau de l'oreille », indique le podologue. Si un enfant trébuche



souvent, il est bon de faire vérifier sa vue. Il faut aussi s'assurer que son pied est à la fois à l'aise et bien tenu dans ses chaussures. « Choisissez une chaussure adaptée à sa pointure (attention, elle change vite !), avec des contrefoins semi-rigides qui maintiendront bien son pied », conseille le podologue. À la maison, laissez-le marcher pieds nus ou en chaussettes, cela renforcera la tonicité des muscles de ses pieds et l'aidera pour la suite.

La maman d'Elliott se souvient d'une amélioration après avoir changé ses chaussures. « Et puis, j'ai compris que ses chutes venaient de sa tête volumineuse. Elle l'entraînait vers l'avant. En grandissant, les proportions se sont harmonisées et maintenant, il ne tombe pas plus que son grand frère », raconte-t-elle.

Et si un enfant a les pieds plats, si la pointe de ses pieds regarde vers l'intérieur lorsqu'il marche ? Rassurez-vous, « jusqu'à 5 ans, quasi tous les enfants ont les pieds plats. Les genoux qui « rentrent » un peu ne sont pas inquiétants non plus. Ces petites anomalies vont disparaître peu à peu avec la croissance », tranquillise Djamel Bouhabib.

Équilibre: à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes pertes d'équilibre dans les petits gestes quotidiens, si les jeux avec les autres enfants où il faut sauter, courir, lui sont vraiment plus difficiles, parlez-en à votre médecin lors d'une prochaine consultation.

SOMMEIL DE BÉBÉ

Comment lui apprendre à dormir seul

Lorsque bébé peine à trouver le sommeil, chacun y va de ses solutions... Et il y a rarement consensus sur la méthode. Certains pédiatres préconisent de le laisser crier un peu, d'autres de le cajoler aussitôt. On fait le point avec Stephan Valentin, docteur en psychologie à Paris et spécialiste du sommeil des enfants.

Instaurer un rituel

Tous les mamans reconnaissent ce signe de leur bébé, explique Stephan Valentin. Alors qu'en Afrique ou en Asie, seules pleure pour un court moment, ou pas du tout... C'est le moment où on pose les pieds dans le lit, on l'embrasse, on le berce, on le dépose dans les lèvres. Il va bien sûr être réveillé, mais il va se sentir bercé, explique Stephan Valentin. Peut-être, paroles rassurantes... quel qu'il soit, le rituel du coucher doit durer au moins 5 minutes. »

Apprendre ou pas à dormir seul, une notion très culturelle

Certains sont partisans de la technique du Dr Ferber, pédiatre américain, vulgarisée France par les Drs Milner et Chailleux. Elle consiste à laisser le bébé pleurer un peu, plus longtemps, jusqu'à ce qu'il trouve le sommeil. Autres peuvent que cela peut faire le lit de prolongées au gosses. Pour eux, le lit est le corps à corps, et la reassurance. Si notre intuition est souvent notre meilleure guide, ces réflexions permettent de faire face aux pressions de l'entourage. Selon Dr Ferber, la philosophie d'être autonome, c'est apprendre à se sortir de situations difficiles à lire, vivre, accueillir. Ce modèle de l'autonomie est très culturel : « En



Occident, les parents ont tendance à dépendre de leur bébé, explique Stephan Valentin. Alors qu'en Afrique ou en Asie, seules pleure pour un court moment, ou pas du tout... C'est le moment où on pose les pieds dans le lit, on l'embrasse, on le dépose dans les lèvres. Il va bien sûr être réveillé, mais il va se sentir bercé, explique Stephan Valentin. Peut-être, paroles rassurantes... quel qu'il soit, le rituel du coucher doit durer au moins 5 minutes. »

Mais cela ne suffit pas toujours.

éviter les causes de réveil

La méthode Ferber demande de se conformer à des étapes. Qu'il voudrait ou non, l'enfant qui devient réveillé au cours de la nuit, va prendre l'habitude de se réveiller régulièrement. L'enfant qui dort dans le lit de ses parents, va prendre l'habitude de se réveiller régulièrement, car il sait que ses parents sont là pour le réveiller. Les parents doivent alors faire attention à ce que cela ne devienne pas une habitude.

Que faire lorsqu'il pleure au coucheur ?

La technique du Dr Ferber : faire une courte apnée pour le rassurer mais ne pas le prendre dans ses bras. Sortir de la chambre après 10 minutes, puis 15, puis au bout de 10 minutes, et ainsi de suite. Il faut aussi faire attention au temps, jusqu'à 15 ans, quand tous les enfants entendent une pleine place. Les gosses, pour eux, le lit est un moment de sécurité, de réassurance. Si notre intuition est souvent notre meilleure guide, ces réflexions permettent de faire face aux pressions de l'entourage. Selon Dr Ferber, la philosophie d'être autonome, c'est apprendre à se sortir de situations difficiles à lire, vivre, accueillir. Ce modèle de l'autonomie est très culturel : « En



Occident, les parents ont tendance à dépendre de leur bébé, explique Stephan Valentin. Alors qu'en Afrique ou en Asie, seules pleure pour un court moment, ou pas du tout... C'est le moment où on pose les pieds dans le lit, on l'embrasse, on le dépose dans les lèvres. Il va bien sûr être réveillé, mais il va se sentir bercé, explique Stephan Valentin. Peut-être, paroles rassurantes... quel qu'il soit, le rituel du coucher doit durer au moins 5 minutes. »

Mais cela ne suffit pas toujours.

Et si l'enfant dérange pendant le sommeil ?

Il est tout à fait normal que l'enfant se réveille pendant le sommeil. Il faut alors s'assurer que son pied est la fois à la fois et bien tenu dans ses chaussures. « Choisissez une chaussure adaptée à sa taille, attention, elle change de taille, avec l'âge, elle grandit. » Il faut également faire attention à la taille de ses pieds et faire attention à la forme de la chaussure.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Mon enfant trébuché souvent, faut-il s'inquiéter

Les premiers pas d'un enfant sont souvent périlleux, et les chutes sont fréquentes pour apprendre à marcher. Mais si elles continuent, est-ce正常的吗 ?

Un problème d'équilibre ?

« Les chutes sont fréquentes lors de l'apprentissage de la marche et, heureusement, cela va progressivement arrêter. » assure Diana Bouhabib. Toutefois, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Et si l'enfant dérange pendant le sommeil ?

Il est tout à fait normal que l'enfant se réveille pendant le sommeil. Il faut alors s'assurer que son pied est la fois à la fois et bien tenu dans ses chaussures.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Les garçons sont les plus casse-cou

« Les garçons sont plus casse-cou que les filles. Ils sont plus actifs, plus courroisés, plus sportifs. Ils sont plus susceptibles de tomber et de se blesser. »

Equilibre, à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes périodes d'équilibre, il faut alors faire attention à ce que l'enfant ne tombe pas. En effet, il faut assurer la stabilité de l'enfant pour éviter les chutes.

Chute d'enfant par la fenêtre : rien ne remplace la vigilance



La moitié des enfants qui chutent par la fenêtre arrivent à déjouer les systèmes de protection. Selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) rien ne vaut la vigilance des parents.

Alors que les beaux jours reviennent et que l'on ouvre à nouveau les fenêtres de nos habitations, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) tient à alerter les parents de jeunes enfants : «Verrous, poignées verrouillables, entrebâilleurs, bloque-portes, et barrières qui font office de garde-corps... ne suffisent pas et ne remplacent jamais la vigilance d'un adulte».

Si l'institut tient à attirer l'attention des parents sur le sujet, c'est qu'en 7 mois, entre le 15 mars et le 15 octobre 2013, 76 enfants de moins de quinze ans ont fait une «chute accidentelle de grande hauteur» dans trois régions de France qui étaient sous la surveillance de l'Institut national de veille sanitaire (Invs). Neuf des enfants sont décédés tandis que 8 présentaient des séquelles un mois après l'accident (dont trois des séquelles sévères).

Une fois sur deux, la chute a eu lieu alors que l'ouverture était équipée d'un système de protection. Quatre fois sur cinq un adulte était présent mais dans une autre pièce.

Les garçons sont les plus casse-cou

Il faut se mettre dans la tête d'un enfant, il entend des bruits à l'extérieur et cherchera à voir ce qui se passe. S'il y a un conseil à retenir, c'est de ne jamais laisser un enfant seul quand une fenêtre est ouverte» souligne Thanh Le Luong, directrice générale de l'Inpes.

Selon l'étude de l'Inpes, les défenestrations accidentelles concernent surtout les enfants de moins de 6 ans (62%) et majoritairement les garçons (70%).

MÉNINGITE BACTÉRIENNE

Une campagne pour relancer la vaccination

A l'occasion de la journée mondiale contre la méningite, le collectif «Ensemble contre la méningite» se mobilise pour sensibiliser le grand public et les professionnels de la santé à cette maladie foudroyante et contagieuse.

Malgré les recommandations des autorités sanitaires, le vaccin contre la méningite reste largement boudé par les Français. Le collectif d'associations de patients "Ensemble contre la méningite" a décidé d'agir lors de la journée mondiale contre la méningite, ce 24 avril, en lançant une campagne de communication et de sensibilisation baptisée «Protégeons nos enfants, Protégeons notre avenir». Le but : d'apprendre aux parents à réagir vite et efficacement face aux symptômes de la maladie et inciter à la vaccination.

Si plupart des méningites sont virales et peu dangereuses, la méningite bactérienne est une maladie foudroyante, contagieuse et peut mettre en jeu le pronostic vital. «Toutes les dix minutes dans le monde, une personne meurt d'une méningite bactérienne», rappelle le collectif. Parmi les survivants, environ 6% présentent des séquelles précoces et graves telles que des atteintes cérébrales, des difficultés d'apprentissage, une perte de l'audition ou l'amputation d'un membre. Les nourrissons et les jeunes enfants sont les plus touchés. Pour la campagne, la photographe Anne Geddes a réalisé quinze portraits d'enfants rescapés.

Une hospitalisation rapide

Chez le nourrisson, en cas de fièvre, teint blême, présence de tâches, perte de l'appétit, vomisse-



ment, les céphalées, un état de somnolence et confusion, une raideur de la nuque, la sensibilité à la lumière et des courbatures.

Les premiers symptômes rassemblent souvent à ceux de la grippe, ce qui rend le diagnostic précoce difficile à réaliser. Pourtant, une hospitalisation et une administration rapide d'antibiotiques sont nécessaires pour tra-

ter la maladie. «Compte tenu de la progression rapide de l'infection, l'issue peut-être fatale malgré un traitement approprié et une intervention médicale rapide», rappellent les membres du collectif. Cet hiver à Nice, quatre personnes sont décédées d'une méningite bactérienne en l'espace de trois semaines.

Paralysie : deux études prometteuses pour réparer les nerfs

Deux pistes prometteuses ont été évoquées par des équipes de chercheurs britanniques et allemands. L'une utilise la thérapie génétique et l'autre, une éventuelle méthode pharmaceutique. Les personnes souffrant d'une blessure à la colonne vertébrale pourraient retrouver l'espoir de récupérer l'usage de leurs membres inférieurs. Deux études à ce sujet ont été réalisées et publiées au même moment. La première, menée par une équipe de chercheurs du King's College de Londres et parue dans le *Journal of Neuroscience*, rapporte l'utilisation d'une thérapie génétique afin que les fibres nerveuses puissent reprendre leur croissance sans être gênées par le tissu cicatriciel qui recouvre la lésion de la moelle épinière. De précédentes études avaient permis d'identifier une enzyme capable de digérer ce tissu, mais impliquait des injections doulou-



reuses à répétition. Les chercheurs britanniques ont appliqué la thérapie génétique à ce domaine afin d'injecter l'enzyme une seule fois, tout en permettant aux cellules de la moelle épi-

nière de produire cette substance. Déclencher la croissance et la réparation Les premiers tests sur les souris ont obtenu des résultats très prometteurs. Après 12 semaines de traitement, les souris avaient retrouvé l'usage de leurs pattes et la réaction inflammatoire autour de la lésion avait été limitée. Pour la deuxième étude, publiée par la revue *Nature Communications*, des chercheurs allemands et britanniques se sont concentrés sur la capacité du système nerveux central d'enclencher la régénération des fibres nerveuses endommagées. Les scientifiques ont identifié une protéine capable d'augmenter la croissance de ces fibres. «L'objectif ultime est de développer une méthode pharmaceutique pour déclencher la croissance et la réparation des nerfs», déclare le principal auteur de cette étude, le professeur Simone Di Giovanni.

PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTE Al-Sissi appelle à une participation en masse

L'ex-chef de l'armée Abdel Fattah al-Sissi a appelé dimanche les Egyptiens à une participation en masse à l'élection présidentielle des 26 et 27 mai.

M. Sissi fait face à un seul rival, le candidat de gauche Hamdeen Sabahi, dans ce scrutin que les Frères musulmans, la confrérie du président destitué Mohamed Morsi, et d'autres formations islamistes ont décidé de boycotter. M. Sissi a fait cette déclaration, distribuée par son équipe de campagne, au cours d'une réunion avec des investisseurs du secteur du tourisme.

Il a appelé à «une participation sans précédent pour le prochain scrutin présidentiel, peu importe qui est le gagnant».

M. Sissi, qui a promis de relancer l'économie et de stabiliser le pays en proie à des troubles depuis la chute de Hosni Moubarak en février 2011, a imputé à l'extrémisme religieux la baisse du tourisme, secteur clé de l'économie.

L'état de l'économie est l'un des obstacles les plus sérieux qu'affronte la société, et tous les autres problèmes y sont liés», a dit M. Sissi.

«Améliorer le système de sécurité nécessite d'importantes ressources économiques», a ajouté le maréchal à la retraite.

Peine capitale pour 37 partisans des Frères musulmans

Trente-sept personnes dont le chef des Frères musulmans Mohamed Badie ont été condamnées à mort hier par le tribunal de la ville de Minya, dans le centre de l'Egypte.

Ce même tribunal a par ailleurs commué en prison à vie 492 des 529 peines capitales qu'il avait prononcées il y a un mois pour d'autres partisans de la confrérie.

Pour les 37 condamnés à mort, conformément à la loi égyptienne, la peine de mort doit encore être validée par le mufti (représentant de l'islam auprès de l'Etat).

Ces personnes jugées dans les plus grands procès de masse dans le pays, sont accusées d'avoir participé à des manifestations violentes à Minya, le 14 août dernier, des partisans du président destitué par l'armée Mohamed Morsi. Parmi 683 accusés condamnés hier, une cinquantaine seulement sont en détention, le reste ayant été libéré sous caution ou est en fuite. On retrouve en outre Mohammed Badie, guide suprême des Frères musulmans, la confrérie déclarée «terroriste» en décembre. Le gouvernement intérimaire dirigé de facto par l'armée défend l'indépendance de la justice et affirme que ces lourdes peines avaient été prononcées après «un examen attentif» du dossier.

La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme au Soudan du Sud

La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Navi Pillay, a entamé lundi une mission à Juba, au Soudan du Sud, pour enquêter sur de récents massacres commis lors du conflit opposant les forces gouvernementales aux rebelles, a indiqué l'ONU. Accompagnée du conseiller spécial du secrétaire général

sur la prévention du génocide, Adama Dieng, Mme Pillay doit rencontrer notamment lors de son séjour de deux jours le président Salva Kiir et de hauts responsables des autorités de Juba, selon la Mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss). Les combats qui opposent depuis la mi-décembre les troupes loyales au président

Salva Kiir à celles fidèles à son ancien vice-président Riek Machar, se sont accompagnés d'exactions et de massacres de civils, sur base de critères ethniques, d'après l'ONU. Jeudi, le Conseil de sécurité de l'ONU avait appelé le président Salva Kiir, et son ancien vice-Président, ainsi que les autres dirigeants politiques du pays «à

faire preuve de leadership» en mettant fin immédiatement aux violences qui ravagent leur pays. Le Conseil avait également menacé de sanctions ciblées les responsables des deux camps, après l'attaque mi-avril d'une base de l'ONU à Bor (est) abritant des réfugiés dont une cinquantaine ont été tués, puis le massacre de plu-



Le ministre malien de la Réconciliation nationale, Zahabi Ould Sidy Mohamed a annoncé dimanche un nouveau plan pour relancer le dialogue entre Bamako et les groupes armés du nord du pays.

MALI

M. Zahabi annonce un nouveau plan pour relancer le dialogue entre Bamako et les groupes armés

«Sur instructions du Président de la République du Mali, soucieux de faire la paix, nous avons élaboré un plan pour que le dialogue et les négociations reprennent entre tous les fils du Mali», a déclaré Zahabi Ould Sidy Mohamed. Ainsi, selon les grandes lignes de ce plan, M. Zahabi Ould Sidy Mohamed effectuera prochainement une visite dans plusieurs pays voisins du Mali pour convaincre les dirigeants des groupes armés, dont la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), «de rejoindre la table du dialogue».

Les représentants de la société civile de toutes les régions administratives du Mali ainsi que des représentants du gouvernement malien assisteront également aux futures négociations, indique le même document.

BANGUI DÉNONCE UNE OPÉRATION «UNILATÉRALE» DES PARTENAIRES HUMANITAIRES Déplacement de 1 300 musulmans

Le gouvernement centrafricain a dénoncé le déplacement dimanche d'environ 1 300 musulmans de la proche banlieue de Bangui vers le Nord de la Centrafrique qualifiant cette opération «d'unilatérale», menée «à son insu et contre son gré» par ses partenaires humanitaires.

«Alors que le gouvernement n'avait pas encore notifié de décisions», suite à deux rencontres avec les organisations humanitaires, «grande a été sa surprise» de constater que ces dernières avaient décidé «unilatéralement» d'organiser cette opération, s'indigne la ministre de la Santé Marguerite Samba-Maliavo dans un communiqué.



Les relocalisations «effectuées à l'insu et contre le gré du gouvernement» sont «dommageables» et ne sont «pas de nature à entretenir un climat de confiance», souligne la ministre.

Les forces internationales n'ont «pas vocation à participer aux opérations unilatérales de délocalisation des personnes déplacées», poursuit-elle, en référence aux militaires africains de la Misca qui encadrent l'opération. Le gouvernement, qui s'interroge sur la neutralité et l'objectivité de ses partenaires humanitaires, «entend tirer dans un bref délai toutes les conséquences qui s'imposent», affirme Mme Samba-Maliavo. Quelque 1 300 musulmans qui se terraient en périphérie de Bangui, fréquemment attaqués par des milices à majorité chrétienne, ont quitté Bangui vers 12h00 locale (11h00 GMT) dans un imposant convoi de 18 camions, escortés par la Misca.

CENTRAFRIQUE

22 morts dans l'attaque d'un hôpital

Vingt-deux personnes dont trois humanitaires ont été tuées dans l'attaque d'un hôpital à Nanga Boguila, 450 km au nord de Bangui, par des membres présumés de l'ex-rébellion Séféka, a déclaré hier un officier de la force africaine Misca. «Des hommes armés assimilés aux Séféka et aux Peuls ont attaqué samedi en fin d'après-midi un hôpital soutenu par MSF dans la région de Nanga Boguila, tuant au moins 22 personnes, parmi lesquelles trois Centrafricains employés de MSF et faisant près d'une dizaine de blessés», a déclaré l'officier cité par l'APP. «L'attaque a eu lieu alors que se tenait une réunion regroupant des représentants locaux et les employés de MSF (Médecins sans frontières), a-t-on précisé. «Les assaillants ont d'abord ouvert le feu sur un groupe de per-

sonnes fauchant quatre d'entre elles puis ils se sont dirigés vers l'hôpital où ils ont tué 15 autres personnes», a rapporté la même source. MSF Pays-Bas a confirmé la mort de trois de ses collaborateurs.

«La seule chose que nous pouvons confirmer, c'est la mort des trois membres de notre personnel à Nanga Boguila», a déclaré Samuel Hanryon, porte-parole de MSF en Centrafrique.

En déroute, l'ex-rébellion Séféka a été au pouvoir entre mars 2013 et janvier 2014.

Depuis le départ forcé de son chef, l'ancien président Michel Djotodia, ses éléments écumant plusieurs régions de la Centrafrique, notamment le Nord.



sieurs centaines de civils à Bentiu (nord), attribué par l'ONU aux forces pro-Machar qui venaient de reprendre la localité.

APS

PALESTINE-ISRAËL

Les Palestiniens vont poursuivre les démarches d'adhésion aux institutions internationales

Le Conseil central palestinien a approuvé dimanche un plan prévoyant la poursuite des démarches d'adhésion aux institutions internationales, a annoncé dimanche soir un participant à la réunion de cette instance dirigeante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Le Conseil, réuni autour du président Mahmoud Abbas «affirme la nécessité pour la direction palestinienne de continuer les adhésions aux agences des Nations unies et aux conventions internationales, selon le plan palestinien qui a été adopté», selon le communiqué final lu par le secrétaire général du Parti du peuple (ex-communiste) Bassam Salhi.

Le Conseil «fait porter à Israël l'entièreté responsabilité de l'échec des efforts internationaux et américains pour parvenir à un règlement du conflit par les négociations», à deux jours de l'échéance des pourparlers sous l'égide du secrétaire d'Etat américain John Kerry, citant la colonisa-

tion, en particulier à Al Qods-Est, et la non-libération d'un groupe de prisonniers.

M. Abbas a signé début avril les demandes d'adhésion de la Palestine à 15 accords et traités internationaux, à commencer par les Conventions de Genève sur la protection des civils, des initiatives qu'il avait consenti à suspendre jusqu'à la fin des pourparlers. La direction palestinienne a estimé que le refus d'Israël de libérer le 29 mars comme prévu un quatrième et dernier contingent de prisonniers, exigeant désormais une prolongation des négociations de paix au-delà du 29 avril, la déliait de son engagement. Le Conseil central palestinien précise que «pour une reprise des négocia-

tions, Israël doit s'engager sur la référence aux frontières de 1967 (avant l'occupation des Territoires palestiniens, ndlr) conformément aux résolutions de l'ONU, arrêter complètement la colonisation et libérer les prisonniers». Il donne à Israël «trois mois pour convenir d'un accord sur les frontières de 1967 préalablement à toute discussion sur quelque autre question que ce soit, y compris la sécurité, afin de parvenir à un accord de paix». Enfin, le Conseil rejette «les menaces et le chantage d'Israël contre la réconciliation palestinienne et la campagne qu'il mène contre l'accord de réconciliation» signé mercredi entre l'OLP et le mouvement Hamas.



Israël risque de devenir un Etat d'«apartheid» s'il ne fait pas la paix avec les Palestiniens

Israël risque de devenir un Etat d'«apartheid» si l'on ne fait pas la paix rapidement avec les Palestiniens, a mis en garde le secrétaire d'Etat américain John Kerry, selon un site d'information en ligne américain.

M. Kerry a tenu ces propos lors d'une réunion vendredi à huis clos de la Commission bilatérale (un groupe non partisan de

discussion non gouvernementale fondé par David Rockefeller), a rapporté le site Daily Beast.

Des représentants officiels et des experts américains, européens, russes et japonais participaient à cette réunion, précisent encore le site d'information.

Le chef de la diplomatie américaine a souligné que «la création de deux Etats

sera la seule solution réaliste». Le terme d'«apartheid» fait référence au système ségrégationniste qui était en vigueur en Afrique du Sud de 1948 à 1994.

Dimanche, le président palestinien Mahmoud Abbas avait appelé Israël «à saisir l'opportunité de conclure une paix juste et globale» au Proche-Orient,

«basée sur une solution à deux Etats». Les pourparlers de paix, relancés en juillet 2013 sous l'égide de Washington et qui sont totalement enlisés, ont été suspendus jeudi par l'Etat hébreu à la suite de la signature d'un nouvel accord de réconciliation entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le mouvement Hamas.

L'APN participe à Amman à la 1^{re} Conférence internationale «La route vers El-Qods»

L'Assemblée populaire nationale (APN) participe aux travaux de la 1^{re} Conférence internationale «La route vers El-Qods» qui se tient 28 au 30 avril à Amman (Jordanie), indique un communiqué de l'APN. L'APN est représentée aux travaux de cette conférence par les députés Noureddine Essad, vice-président du Parlement arabe et la députée Fouzia Bensahoun, a précisé le communiqué. Les travaux sont consacrés à l'examen de quatre thèmes principaux, dont «La mobilisation du monde arabo-musulman et de la communauté internationale pour la défense d'El-Qods et d'Al-Aqsa», a ajouté la même source.

Les participants se pencheront également sur «Le devoir de défense d'Al-Aqsa incarnant à chaque musulman» et «La nécessaire mobilisation des chrétiens du monde entier pour la défense des lieux sacrés musulmans et chrétiens». Plusieurs uléma, religieux musulmans et chrétiens, responsables politiques et parlementaires arabes et musulmans prennent part à la conférence organisée à l'initiative de la commission parlementaire de la Palestine au Parlement jordanien, en collaboration avec le Parlement arabe et l'Université des sciences islamiques jordanienne.

SÉRIE D'ATTAQUES LORS DU VOTE DES FORCES DE SÉCURITÉ EN IRAK

Au moins 18 soldats et policiers ont été tués dans une série d'attaques en Irak, où les forces de sécurité votaient hier pour les élections législatives.

La majorité des attaques a visé des bureaux de vote, mais des convois de l'armée ont également été pris pour cible, faisant des dizaines de blessés, ont affirmé des sources policières et

médicales. Un précédent bilan faisait état de huit policiers tués et de dizaines de blessés.

L'attaque la plus meurtrière est survenue dans l'ouest de Baghdad, lorsqu'un individu a fait détoner sa ceinture d'explosifs dans un bureau de vote. Au moins sept policiers ont été tués et 15 personnes blessées, selon ces sources. A Kirkouk, six poli-

ciers ont été tués dans une attaque similaire. Et, un soldat a été tué dans l'attaque d'un convoi de l'armée dans l'ouest de la ville.

Un bureau de vote de Touz Khourmatou, au nord de la capitale, a également été attaqué par un individu armé d'explosifs, tuant au moins trois policiers.

A Mossoul, deux «kamikazes» ont attaqué un bureau de vote. Le

premier a été abattu par la police, mais le second a réussi à faire exploser sa charge, blessant trois policiers et deux soldats.

Un convoi qui se rendait vers un bureau de vote a été pris pour cible dans une attaque à Ramadi (100 km à l'ouest de Bagdad) qui a fait un mort. En outre, au moins six journalistes irakiens ont été blessés dans l'attaque du

bus qui les transportait vers un bureau de vote de Mossoul.

Les membres des forces de sécurité irakiennes sont appelés aux urnes en avance pour pouvoir sécuriser le scrutin du 30 avril. Mais les violences qui ont endeuillé ces élections anticipées laissent présager un mercredi noir à travers le pays.

APS

SYRIE

Seuls les réfugiés ayant quitté le pays «illégalement» ont le droit de vote dans les pays hôtes...

La Commission électorale syrienne a annoncé lundi que seuls les réfugiés syriens ayant quitté le pays de manière légale ont le droit de voter dans les pays hôtes à la présidentielle du 3 juin, assurant que la Syrie «est ouverte à tout citoyen syrien désirant exercer son droit au vote».

«Les Syriens ayant quitté la Syrie d'une manière illégale n'ont pas le droit de voter dans les pays hôtes», a affirmé le président de la Commission, Hicham Chaar, cité par le quotidien syrien *al-Watan*.

Mais «la loi électorale autorise les Syriens résidant à l'étranger de voter, si leur séjour est légal», a-t-il souligné.

Ainsi, sur plus d'un million de réfugiés, près de 88% sont entrés légalement par Masnaa, le poste-frontière avec le Liban et peuvent donc participer au vote, selon les organisations humanitaires.

Si c'est également le cas en Jordanie, cela exclut de fait la grande majorité de ceux qui se trouvent en Turquie et en Irak, ayant quitté leur pays «illégalement».

Néanmoins, M. Chaar a assuré que «le territoire syrien est ouvert à tout citoyen syrien désirant exercer son droit au vote, notamment ceux qui séjournent dans les pays voisins».

Par ailleurs, il a rassuré les citoyens qui résident dans les régions touchées par la violence que la Commission électorale trouvera les «solutions adéquates».

Plus tôt dans la journée, le président syrien Bachar al-Assad a déclaré qu'il «souhaite se porter candidat au poste de président de la République syrienne», dans une lettre lue par le président du Parlement Mohammed al-Laham.

Sept candidats, dont une femme, ont annoncé à cette date leur intention de briguer la présidence de ce pays en guerre depuis 3 ans et qui a fait plus de 150.000 morts et plus de neuf millions de déplacés et de réfugiés.

...Al-Assad annonce sa candidature pour la prochaine présidentielle

Le président syrien Bachar al-Assad a annoncé hier son intention de se porter candidat à la présidentielle du 3 juin prochain, a rapporté l'agence officielle Sana.

M. al-Assad a déclaré qu'il «souhaite se porter candidat au poste de président de la République syrienne», dans une lettre lue par le président du Parlement Mohammed al-Laham, précise Sana.

Cité par la présidence, El Assad a souligné que «la Syrie va connaître les premières élections de son histoire moderne».

M. al-Assad a été élu en juillet 2000, puis reconduit à la tête du pays en 2007 avec 97,26% des suffrages exprimés.

► 18 soldats et policiers tués

UKRAINE

Le conflit s'intensifie dans l'Est, Moscou menacé par de nouvelles sanctions

De nouveaux troubles ont éclaté hier dans l'Est de l'Ukraine, où des opposants armés se sont emparés d'un bâtiment public à Kostiantynivka, ville proche de Donetsk, alors que les 28 Etats membres de l'Union européenne (UE) discutaient de nouvelles sanctions contre la Russie dans le cadre de la crise ukrainienne.

Des éléments armés ont pris le contrôle dans la journée du bâtiment de la mairie de Kostiantynivka, ville de 80.000 habitants. Selon des médias, une vingtaine d'hommes en uniformes assuraient la garde devant la mairie et le siège de la police. En outre, la situation demeurait tendue à Slaviansk, bastion des militants séparatistes «pro-russes» dans l'Est, où les barrages autour des bâtiments officiels restaient en place, tenus par des hommes armés, selon les mêmes sources. C'est dans cette ville, à une vingtaine de kilomètres de Kostiantynivka, que des militaires en mission de contrôle pour le compte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont été détenus la veille. Et un membre de l'équipe a été libéré quelques temps après. Hier, une porte-parole des opposants au nouveau pouvoir à Kiev, Stella Khorocheva, a indiqué que «les négociations sont en cours avec l'OSCE» pour la libération de onze membres de la mission, sept étrangers et quatre Ukrainiens. Le dirigeant séparatiste et maire autoproclamé de Slaviansk, Viatcheslav Ponomarev, avait qualifié les observateurs retenus de «prisonniers de guerre». Les éléments séparatistes à Slaviansk détiennent également depuis dimanche trois militaires hauts gradés ukrainiens, qu'ils accusent d'espionnage. La veille, le siège de la télévision



régionale de Donetsk a été saisi dimanche par des militants «pro-russes». Un autocollant de la «République de Donetsk» autoproclamée a été collé sur le trident, symbole de l'Etat ukrainien sur une plaque à l'entrée.

Reunion de l'UE pour discuter de nouvelles sanctions contre Moscou

Alors que le conflit s'intensifie dans l'Est de l'Ukraine, les ambassadeurs des 28 Etats membres de l'Union européenne (UE) ont entamé dans la journée une réunion à Bruxelles pour discuter de nouvelles sanctions contre la Russie concernant la crise en Ukraine. Les Européens en concertation à Bruxelles devraient annoncer dans la journée un durcissement de leurs sanctions, «en concertation avec Washington».

Le président américain Barack Obama a annoncé hier à Manille (Philippines) que les nouvelles sanctions américaines visant la Russie concernant la crise en Ukraine seront dévoilées dans la journée, en précisant qu'elles frapperont des individus, des entreprises et les importations russes de matériel militaire de pointe. Les nouvelles sanctions américaines «se fondent sur les sanctions déjà en place», a indiqué M. Obama au cours d'une conférence de presse à Manille, ultime étape d'une tournée asiatique.

Il a indiqué que son administration dévoilerait une liste «d'individus et d'entreprises» concernés, vraisemblablement dans l'entourage du président russe Vladimir Poutine que Washington accuse de ne pas respecter l'accord conclu à Genève pour faire baisser les tensions en Ukraine. Les sanctions renforcées viseront en particulier les importations russes de «matériel de défense high-tech», selon M. Obama.

Moscou assure vouloir œuvrer à une désescalade

Face aux accusations occidentales sur son rôle dans la crise ukrainienne, la Russie a assuré dimanche faire tout son possible pour faire baisser la tension. Le ministère russe des Affaires étrangères avait indiqué dans un communiqué que la Russie soutenait toujours la «pleine mise en œuvre» de l'accord de Genève, qui prévoit notamment le désarmement des groupes armés illégaux et l'évacuation des bâtiments occupés dans les villes ukrainiennes, dans la capitale comme dans l'est.

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov avait de son côté souligné la nécessité de prendre au plus vite des «mesures urgentes» pour parvenir à une désescalade de la situation en Ukraine, lors d'une conversation téléphonique samedi avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry.

JAPON-EUROPE

Le Premier ministre japonais entame aujourd'hui une tournée en Europe axée sur la coopération sécuritaire

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe entame aujourd'hui une tournée de neuf jours en Europe, qui le conduira notamment en Belgique, Grande-Bretagne et Allemagne, axée sur la coopération dans les domaines sécuritaire et économique. Le chef du gouvernement nippon se rendra successivement du 29 avril au 7 mai en Allemagne, en Angleterre, au Portugal, en Espagne, en France, et en Belgique, selon des sources japonaises.

A Bruxelles, il rencontrera des dirigeants de l'OTAN et de l'Union européenne (UE) pour un

sommet UE-Japon, qui doit décider de la suite des négociations lancées il y a exactement un an en vue d'un vaste accord de libre-échange entre Tokyo et les 27.

En cas d'accord, l'ensemble UE-Japon pèserait en cumulé 30% de l'économie mondiale et 40% de son commerce.

«En matière de sécurité, nous ne découvrons pas l'Europe, disons plutôt que nous la redécouvrirons», explique un officiel, cité par l'AFP.

On insiste côté japonais sur l'importance désormais des questions de sécurité dans la relation Europe-Japon, qu'elles

soient régionales (Asie) ou internationales. «A l'évidence, le Japon attache une plus grande importance qu'auparavant à ces questions dans son dialogue avec les pays européens, elles sont bien plus visibles sur son agenda», déclarait dernièrement un haut fonctionnaire européen à l'AFP. Cette «inflexion européenne» pourrait notamment se traduire par des coopérations plus importantes en matière d'équipements militaires, une évolution facilitée par le fait que début avril, Tokyo a décidé de lever l'interdiction de vendre des armes à l'étranger qu'il s'était im-

posé pendant près d'un demi-siècle. Cela va permettre de développer avec des partenaires autres que les Etats-Unis des programmes de coopération dans ce domaine. Parallèlement à la tournée de M. Abe, le chef de la diplomatie japonaise Fumio Kishida se rendra du 29 avril au 2 mai au Danemark (première visite du genre depuis 1985), avant de se rendre à Paris puis à Yaoundé (Cameroun) pour une réunion ministérielle dans le cadre de la Ticad (la Conférence Internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique), indique-t-on à Tokyo.

CORÉE DU SUD - CHINE

Pékin et Séoul envisagent un sommet sur la dénucléarisation de la Péninsule coréenne

La Corée du Sud et la Chine envisagent d'organiser un sommet consacré à la dénucléarisation de la Péninsule coréenne, a rapporté hier l'agence sud-coréenne Yonhap.

«Le président chinois Xi Jinping pourrait visiter la Corée du Sud fin mai prochain», a indiqué l'agence en se référant à des sources diplomatiques. Des experts américains et sud-coréens ont indiqué avoir constaté la semaine passée, en s'appuyant sur des informations obtenues par satellite, une intensification d'engins militaires sur le polygone de Punggye-ri en Corée du Nord. La Corée du Nord est proclamée puissance nucléaire en 2005 avant de mener en 2006, en 2009 et en 2013 des essais nucléaires souterrains qui ont provoqué de vives protestations au sein de la communauté internationale. La communauté internationale continue de suivre de près les démarches de Pyongyang après que le pays eut déclaré fin mars la possibilité de procéder à un nouvel essai nucléaire.

Les Philippines et les Etats-Unis signent un accord militaire

Les Philippines et les Etats-Unis ont signé hier un accord de défense pour une durée de dix ans, ce qui élargira la présence tournante des forces américaines dans le pays, indique un communiqué présidentiel. L'accord de coopération de défense renforcée (EDCA) a été signé entre le secrétaire philippin à la Défense, Voltaire Gazmin, et l'ambassadeur des Etats-Unis aux Philippines, Philip Goldberg. «La signature de l'EDCA entre les Philippines et les Etats-Unis affirme le partenariat stratégique solide et durable entre les deux pays», a expliqué Herminio Coloma, chargé de la communication présidentielle, cité dans le communiqué. L'accord a été conclu à l'issue de près de deux ans de négociations «intensives» entre les deux pays.

ELECTIONS EN MACÉDOINE

Le parti au pouvoir remporte le double scrutin, législatif et présidentiel

La formation nationaliste du Premier ministre macédonien, Nikola Gruevski, a largement remporté le double scrutin, législatif et présidentiel organisé dimanche dans cette république balkanique. Après dépouillement de plus de 63% des bulletins, le VMRO-DPMNE, le parti du Premier ministre, au pouvoir depuis 2006, recueillait 43% des suffrages et son partenaire de coalition le DUI, parti des anciens rebelles albanophones, obtenu 14%, selon les résultats de la commission électorale. Le principal parti d'opposition, le SDSM de centre gauche, était crédité de 24% des voix. Son dirigeant, Zoran Zaev, a toutefois refusé de reconnaître ces résultats, accusant Nikola Gruevski et son parti «d'abuser de l'ensemble du système d'Etat» à coups «de menaces, de chantage et d'achats massifs de voix», accusations rejetées par le VMRO-DPMNE. Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) devaient présenter leurs conclusions hier, après publication complète des résultats.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:00 Bob l'éponge
05:25 La famille Cro
05:30 TFOU
07:25 Météo
07:30 Télésurfing
08:19 Météo
08:25 Petits secrets entre voisins
08:55 Petits secrets entre voisins
09:25 Au nom de la vérité
09:55 Au nom de la vérité
10:19 Au nom de la vérité
10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les douze coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:45 Histoire d'un rêve
12:50 Météo
12:55 Les feux de l'amour
14:14 Une coupable idéale
16:00 Quatre mariages pour une lune de miel
17:00 Bienvenue chez nous
18:00 Money Drop
18:50 Météo
19:00 Journal
19:30 My Million
19:35 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 Unforgettable
21:40 Unforgettable
21:30 Unforgettable
22:14 Tirage de l'Euro Millions
22:19 La brigade

2

05:00 Les Z'amours
05:25 Point route
05:30 Journal
05:35 Télématin
05:57 Météo 2
07:00 Journal
07:09 Télématin (suite)
07:00 Journal
07:09 Télématin (suite)
08:05 Dans quelle éta-gère
08:09 Des jours et des vies
08:35 Amour, gloire et beauté
09:00 C'est au programme
09:55 Météo outremer
10:00 Motus
10:30 Les Z'amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo 2
12:00 Journal
12:50 Coups de théâtre
12:53 Météo 2
12:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
14:50 Comment ça va bien !
16:05 Dans la peau d'un chef
16:55 On n'demande qu'à en rire
17:55 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo 2
19:00 Journal
19:35 Parents mode d'emploi
19:36 Parlons PME
19:38 Alcaline l'instant
19:39 Météo 2
19:40 Coups de théâtre
19:45 Comme s'il en pleuvait
21:14 Comme s'il en pleuvait
21:25 Un coupable idéal

3

05:00 EuroNews
05:45 Ludo
05:46 Ninjago
07:07 Ninjago
07:35 Nos voisins les Marsupilamis
07:03 Les lapins crétins : invasion
07:08 Les lapins crétins : invasion
07:16 Les lapins crétins : invasion
07:28 Les lapins crétins : invasion
07:34 Les lapins crétins : invasion
07:41 La chouette & Cie
07:54 Scooby-Doo
08:17 Quoi de neuf, Scooby-Doo ?

08:43 Garfield & Cie
08:55 Garfield & Cie
09:11 Les Dalton
09:19 Les Dalton
09:29 Jamie a des tentacules
09:45 Consomag
09:50 Midi en France
10:55 Météo
11:00 11/12 : Journal régional
11:25 11/12 : Journal national
11:55 Météo à la carte
12:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:09 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
16:19 Un livre, un jour
16:30 Slam
17:09 Questions pour un champion
18:00 18/19 : Journal régional
18:17 18/19 : Edition locale
18:30 18/19 : Journal national
18/19 : Journal national Culture 18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:14 Plus belle la vie
19:45 Malgré-elles
21:17 Coups de théâtre
21:19 Météo
21:22 Parlons passion
21:25 Grand Soir 3
22:19 Le pitch
22:25 Les carnets de Julie

CANAL+

05:25 La semaine des Guignols
05:50 Zapping
07:00 Le Before du grand journal
07:28 La météo
07:30 Le petit journal
07:55 Les Guignols de l'info
07:05 La météo
07:09 Zapsport
07:19 Les Simpson
07:40 L'homme qui rit
09:09 L'oeil de Links
09:14 Mud : sur les rives du Mississippi
11:19 La nouvelle édition
11:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:05 : Scandal
14:45 : Scandal
14:25 Dans la bouche...
14:30 Le supplément
16:19 Le temps de l'aventure
17:00 Zapping
17:05 Le Before du grand journal
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:09 Canal Champions Club
19:45 Bayern Munich (All) / Real Madrid (Esp)
21:50 Oblivion

M6

05:00 M6 Music
07:09 Météo
07:14 La maison de Mickey
07:40 La boutique de Minnie
07:45 Princesse Sofia
07:09 Les blagues de Toto
07:25 Le petit Nicolas
07:40 Martine
07:45 Météo
07:50 M6 boutique
08:55 Météo
09:00 Les reines du shopping
09:50 La petite maison dans la prairie
10:40 La petite maison dans la prairie
11:40 Météo
11:45 Le 11:45
12:05 Scènes de ménages
12:35 Météo
12:40 Lettres à un soldat
14:30 Hawthorne : infirmière en chef
16:19 Les reines du shopping
16:19 La meilleure boulangerie de France
17:40 090 % mag
18:40 Culture Infos : Météo
18:45 Le 18:45
19:05 Scènes de ménages
19:50 Spider-Man 2
22:09 FBI : duo très spécial

La sélection

TF1**19h50**

Unforgettable

20h55 (45 mn) **Jeu de mémoire**

Saison 2 - Episode 4 sur 13
Carrie doit enquêter sur la mort d'un éminent professeur d'université qui a autrefois réalisé une étude sur ses dons de mémoire exceptionnels.

21h40 (50 mn) **Passé sous silence**

Saison 2 - Episode 5 sur 13
Carrie et Al sont à la recherche de l'assassin d'un chauffeur de taxi new-yorkais. Ils se retrouvent sur la

trace d'un vétéran de l'armée américaine.
Plus d'infos sur cet épisode de *Unforgettable*

2**19h47**

COMME S'IL EN PLEUVAIT



Bruno et Laurence forment un couple sans histoires. Mais un soir, ils découvrent de l'argent dans leur salon. Les jours suivants, des billets de banque apparaissent, toujours plus nombreux, à tel point qu'ils doivent les ramasser à la pelle. Inquiets, Bruno et Laurence, n'comprétant rien, sont bien obligés de faire avec. Cette richesse soudaine qu'ils n'ont pas l'impression de mériter se transforme rapidement en véritable malédiction, jusqu'à les rendre complètement fous.

3**19h14**

MALGRÉ ELLES



En 1943, Alice et Lisette ont 17 ans et vivent en Alsace. Elles sont arrachées de force à leur famille pour aller collaborer à l'effort de guerre en Allemagne. Après six mois dans un camp d'endoctrinement, elles sont envoyées dans une usine d'armement où elles ont pour tâche de remplir des obus.

Lorsqu'une explosion survient, elles sont accusées de sabotage. Alice et Lisette se croient sauves quand on les transfère dans une maternité. Mais elles y découvrent la réalité des « Lebensborn » et l'organisation implacable des Nazis pour constituer une « race pure »...

CANAL+**19h55**LIGUE DES CHAMPIONS.
DEMI-FINALE RETOUR.

Bayern Munich/Real Madrid. Cette finale avant la lettre s'annonce disputée. Franck Ribéry et ses coéquipiers du Bayern s'attendent à un match retour difficile face aux Merengue emmenés par Cristiano Ronaldo, Gareth Bale, et Karim Benzema.

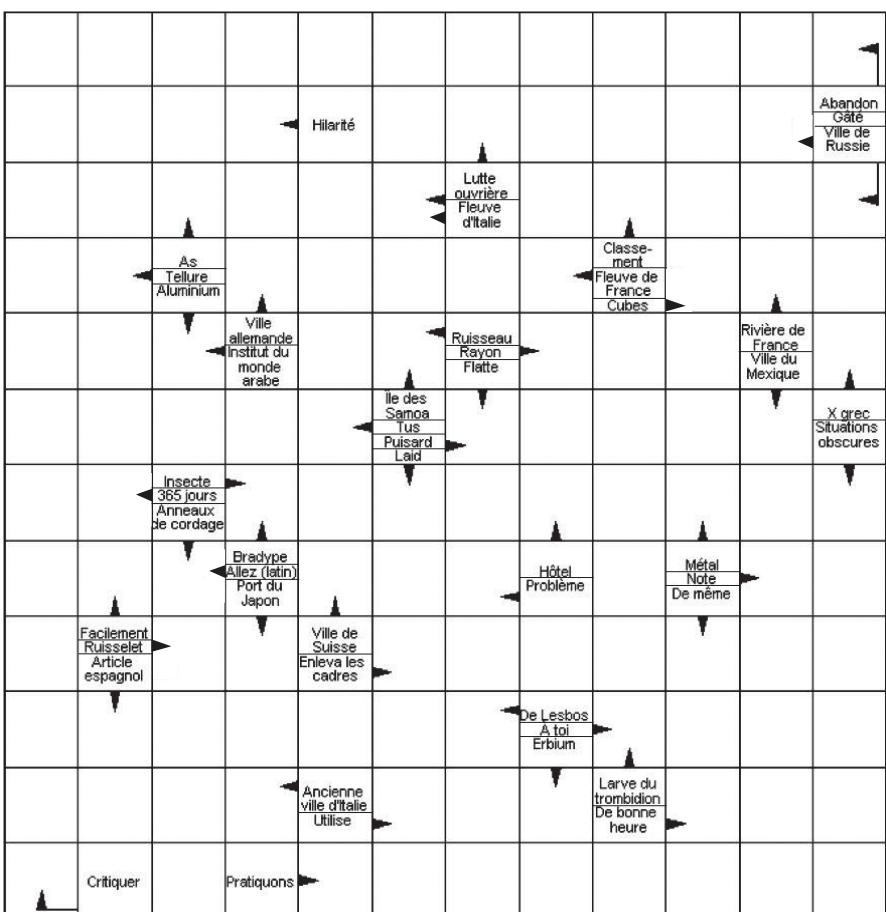
M1**19h50**

SPIDER-MAN 2



Peter Parker accumule sans grand succès les petits boulots pour tenter de payer ses études. De plus, son activité de justicier sous le costume de Spider-Man accapare son temps libre, et Mary Jane lui reproche de ne pas prêter attention aux débuts de sa carrière d'actrice. Pour couronner le tout, son patron, J.J. Jonah Jameson, sous la bannière du Daily Bugle, mène une campagne de presse toujours plus dure contre son ennemi juré, Spider-Man. Devant tant de pression, Peter s'aperçoit qu'il est en train de perdre ses super-pouvoirs. C'est l'occasion pour lui d'abandonner le costume de Spider-Man pour tenter de reprendre une vie normale. Mais Otto Octavius, son mentor et ami, se transforme en terrible docteur Octopus après une expérience ratée...

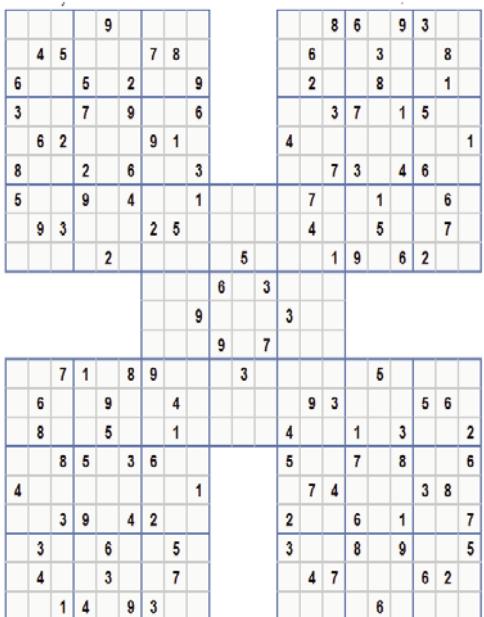
Mots fléchés n°582



Samouraï-Sudoku n°582

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°582

► Horizontalement:

1. Organite cytoplasme ique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
3. Saison - Infini
4. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
5. Armée, à l'époque féodale - Expérimenté
6. Couteaux - Volcan actif d'Italie - Sélénium
7. Fret d'un bateau - Marteau de couver
8. Agacés - Qui a une saveur aigre
9. Guomindang, Lien Chan
10. Technétium - Larve
11. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém.)
12. Einsteinium - Mariages

► Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
8. Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à égaler une autre
11. Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 29 avril

2002 : rejet de la demande d'autorisation d'euthanasie de Diane Pretty devant la Cour européenne des droits de l'homme.

2003 : en France, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin annonce la création de la prestation d'accueil du jeune enfant.

2003 : fin du mandat de Bernard Landry, chef du Parti québécois.

2004 : Ousmane Issoufi Maïga est nommé premier ministre du Mali.

2005 : rencontre «historique» à Pékin, entre le secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) Hu Jintao et le président du Guomindang, Lien Chan. Il s'agit de la première entre les plus hauts dirigeants des deux partis depuis 60 ans.

2005 : Carlos Ghosn succède à Louis Schweitzer en devenant PDG de Renault.

2011 (Royaume-Uni) : mariage de Catherine Middleton et du prince William, duc de Cambridge

Célébrations :

- Journée internationale de la danse, depuis 1982, en l'honneur de Jean-Georges Noverre, créateur du ballet moderne.

- **Japon :** Premier jour de la Golden Week (Gōruden Wiku), période de sept jours consécutifs contenant quatre jours fériés, le 29 avril étant la fête de Shōwa no Hi, anniversaire de l'Empereur Hirohito.

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOLLEY-BALL (FAVB), OKBA GOUGAM :

«Le renouvellement des staffs techniques nationaux est indispensable»

Le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Okba Gougam a jugé «indispensable le renouvellement des différents staffs techniques des sélections nationales de la discipline, avant l'entame des prochaines échéances internationales.

«Après les tournois continentaux (hommes et dames), qualificatifs au mondial, on s'est donné le temps d'examiner les bilans des différentes équipes nationales. Résultat : le bureau fédéral a décidé de procéder au renouvellement de l'ensemble des staffs techniques, à l'exception de celui des seniors dames, et donner le temps nécessaire au directeur technique national (DTN) pour nous faire ses propositions», a déclaré Gougam.

En effet, Mouloud Tlemçani a effectué une large consultation et auditionné plusieurs techniciens susceptibles d'être retenus au sein des futurs staffs techniques nationaux. Il devra remettre des propositions au bureau fédéral en vue de la désignation des futurs staffs techniques.

«Le DTN devrait avoir finalisé ses choix et va nous soumettre dans les prochains jours. Je n'ai aucune idée sur les noms retenus. Je sais par contre, qu'il y aura des techniciens qui seront récupérés», a indiqué le premier responsable de la FAVB, expliquant que cette opération de renouvellement des staffs techniques «s'inscrit

dans la politique de la fédération de relancer les différentes sélections, surtout les jeunes catégories».

Le renouvellement ne touchera pas seulement les staffs techniques, mais également l'encadrement travaillant à la fédération, avec la venue d'un nouveau DTN et un nouveau secrétaire général.

«A vrai dire, ce sera un redéploiement d'effectif et un réaménagement au niveau des directions permanentes de la fédération. On s'est donné le temps qu'il faut pour arriver à ce constat. J'espère que ce changement va nous permettre de répondre aux attentes des adeptes de la discipline, mieux prendre en charge les activités de la fédération et surtout booster le volley-ball en lui donnant un nouveau souffle», a souhaité M. Okba Gougam.

Afin de fournir à la direction technique nationale, les meilleures conditions de travail et les moyens adéquats pour mener à bien ses activités, celle structure démenagera prochainement vers de nouveaux locaux au niveau du Centre de volley-ball à Beaulieu (El Harrach). «Cette infrastructure sera le centre névralgique de nos activités futures. Disposant d'une salle et de trois terrains, ce sera le centre permanent de préparation des équipes nationales», a assuré le président de la FAVB.

Outre ces nouveautés, de nouvelles structures seront mises en place. Il y aura une direction de contrôle, une commission chargée de suivre et d'organiser les différents tournois et compétitions internationales, une commission de communication, et une structure chargée de gérer la discipline de beach-volley.

«L'année 2014 sera celle des circuits qui auront lieu au niveau de plusieurs villes. On aura aussi le «Beach nocturne» au cours du mois de ramadan qui sera organisé dans quatre villes, en plus du «Beach-place» prévu pour les quatre week-end du mois d'août prochain», a conclu Okba Gougam.



CHAMPIONNAT NATIONAL U-19 DE WATERPOLO

Alger accueille la 1^{re} phase



La première phase du championnat national des moins de 19 ans de water polo se tiendra du 1^{er} au 3 mai, à la piscine du 1^{er} Mai d'Alger, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN).

Dix clubs représentant neuf ligues ont confirmé leur participation à cette compétition. Il s'agit des ligues de Constantine, de Mila, de Médéa, de Sétif, d'Oran de Tipasa, de Bouira, d'Alger et de Biskra.

Programme de la compétition : Le 1^{er} mai 2014

(8h00) : USMA-Bouira
(9h00) : GSM -MSBEE
(10h00) : OM -ASUC
(11h00) : JFK -CNFM
(12h00) : WRS -JSS
Après-midi:
(15h00) : OM-USMB
(16h00) : USMA-JFK
(17h00) : GSM-CNFM
(18h00) : WRS-ASUC
(19h00) : N.Bouira-MSBEE

Le 2 mai 2014:

Matin:
(8h00) : H.JFK-WRS
(9h00) : JSS-USMA
(10 h) : ASUC-USMB
(11h) : OM-GSM
(12 H) CNFM MSBEE
Après-midi:
(15h00) : USMA-ASUC
(16h00) : GSM-WRS
(17h00) : USMB-N.Bouira
(18h00) : MSBEE-JFK
(19h00) : JSS-CNFM

Le 3 mai 2014

Matin
(8h00) : ASUC-N.Bouira
(9h00) : USMB-WRS
(10h00) : GSM-JSS
(11h00) : MSBEE-USMA
(12h00) : OM-JFK .

APS

MEETING DE DUBAÏ

3 nageurs algériens réalisent les minima des Jeux olympiques de la jeunesse

Trois nageurs algériens, Rania Hamida Nefsi, Hanna Taleb Bendia et Imad Larbaoui ont réalisé les minima qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse de Nanjing (Chine) prévus du 16 au 28 août prochain, lors de leur participation au meeting international de Dubaï, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN). Les minima ont été réalisé par Rania Hamida Nefsi au 200 m 4 nages et au 200 m papillon, Hanna Taleb Bendia au 50 m brasse et Imad Larbaoui au 50 m papillon.

Composée de neuf nageurs, la sélection nationale, présente à Dubaï du 21 au 27 avril a décroché quatre médailles d'or, trois d'argent et une de bronze. Les médailles d'or ont été l'œuvre de Rania Hamida Nefsi au 200 m papillon et au 200 m 4 nages. Med-



jahed Nessrine s'est imposée au 50 m papillon et 50 m nage libre et elle a remporté aussi une médaille de bronze au 50 m dos. Quant aux médailles d'argent, elles ont été réalisées par Hanna Taleb Bendia aux 100m, 200 m et 50 m brasses. L'équipe algérienne était composée de Khendriche Lounis, Larbaoui Imad, Imededdine Bahiani, Cherif Kaddache, Khaled Tetah, Nefsi Hamida Rania, Medjahed Nessrine, Sarah Mouafi, Hanna-Taleb Bendia. L'instance fédérale vise à placer un «maximum d'athlètes pour les JOJ-2014,

soit mieux que la précédente édition des JOJ à Singapour pour laquelle seuls deux nageurs, Amel Melih et Oussama Sahnoune, avaient réalisé les minima», selon le directeur technique de la FAN, Réda Benlakhal.

Sudoku n°581

8	7	9	2	5	3	6	1	4
3	4	1	9	7	6	5	8	2
6	5	2	4	8	1	3	9	7
9	1	3	5	6	4	7	2	8
5	2	7	8	3	9	4	6	1
4	6	8	1	2	7	9	5	3
7	8	6	3	1	5	2	4	9
1	3	4	6	9	2	8	7	5
2	9	5	7	4	8	1	3	6

4	8	7	1	5	6	9	2	3
5	6	1	2	3	9	7	8	4
6	1	2	3	9	7	8	5	4
6	9	3	8	4	2	5	7	1
4	8	7	1	5	6	9	2	3
5	6	1	2	3	9	7	8	4
6	1	2	3	9	7	8	5	4
6	9	3	8	4	2	5	7	1
4	8	7	1	5	6	9	2	3

3	6	4	2	9	1	7	6	8
2	7	6	8	4	3	9	5	1
8	1	9	5	6	7	3	2	4
7	2	3	9	1	4	5	8	6
5	6	1	7	2	8	4	9	3
4	9	8	3	5	6	1	7	2
1	8	6	5	3	9	2	4	7
9	4	7	1	8	2	6	3	5
6	3	2	4	7	5	8	1	9

Mots Croisés N°581

PEDICELLAIRE
AVENIR■INNES
TERRAINS■CEP
TI■INGUINALE
ELU■ONDEES■R
M■RA■EIRE■AL
ONGLE■TELUGU
U■ELUDES■NIE
IGNARES■KILT
LUCIEN■CROIT
LIER■TENANTE
ELSENEUR■SES

Mots Fléchés N°581

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
TEDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

**MOBILIS-LIGUE 2
PROFESSIONNELLE
(27^e JOURNÉE)**

Les Nahdistes à l'épreuve de l'USMBA, la lutte pour le maintien se corse

Le leader du championnat professionnel de football de Mobilis-Ligue 2, l'USM Bel-Abbès, accueillera son dauphin le NA Hussein Dey, avec la ferme intention de préserver ses chances d'accéder en Mobilis-Ligue 1, alors qu'en bas du tableau la lutte pour le maintien sera rude entre le CA Batna, le MSP Batna et l'USM Annaba, à l'occasion de la 27^e journée prévue ce jour.

L'USMBA, revenue avec un seul point de son dernier déplacement au Khroub, compte un seul point d'avance sur le NAHD, et devra impérativement l'emporter pour franchir un grand pas vers la Mobilis-Ligue 1 professionnelle. Les protégés d'Abdelkrim devront puiser dans leurs ressources, eux qui restent sur une série de trois matches sans défaite, pour se mettre à l'abri et éviter les calculs de dernière minute. Le NAHD (2^e, 46 points) se déplacera à Bel-Abbès avec l'objectif de revenir avec un bon résultat qui lui permettrait de progresser dans le classement et confirmer sa meilleure forme en vue d'un proche retour parmi l'élite. L'ASM Oran (3^e, 45 points), auteur d'un nul face à l'Amel Boussâada (2-2), recevra l'USM Annaba qui occupe l'avant-dernière place du classement avec 25 points seulement. La mission des Annabis ne sera guère facile face aux protégés de Kamel Moussaïd, plus que jamais décidés à accéder en Mobilis-Ligue 1 : le rêve absolu de tous les amoureux du club asémiste.

L'US Chaouia, malheureux face à l'AB Merouana (1-0) lors du dernier derby, emmaillé d'incidents en seconde période, accueillera le MSP Batna (14^e, 27 points), qui lutte pour son maintien parmi le championnat de ligue 2.

Un mauvais résultat des gars des Aurès serait fatal et compliquerait davantage leur mission pour assurer le maintien. L'O. Médéa (5^e, 41 points), auteur d'une victoire en déplacement contre la lanterne rouge l'ES Mostaganem (1-0), recevra l'AS Khroub (10^e, 33 points) et aura l'occasion de se rapprocher du podium, synonyme d'une accession en Mobilis-Ligue 1. Le WA Tlemcen (6^e, 40 points), sera en péril à Hadjout qui est allé battre le MSP Batna (2-0) lors de la précédente journée, dans un match à six pour les deux formations à objectifs différents. L'USM Blida (7^e, 40 points) aura l'occasion de se racheter de son dernier faux pas face au WA Tlemcen, en recevant son poursuivant direct au tableau, le MC Saida qui occupe la 8^e place avec 34 points.

Revigorés par leur dernier succès face aux Chaouis, les joueurs de l'AB Merouana seront au rendez-vous avec face au CA Batna qui lutte pour son maintien, un match ouvert à tous les pronostics. La lanterne rouge du championnat de ligue 2, l'ES Mostaganem (16^e, 8 points), accueillera Amel Boussâada (11^e, 33 points), une rencontre sans enjeu pour les deux formations.

Programme

Aujourd'hui à 15h00

USM Bel-Abbès - NA Hussein-Dey
US Chaouia - MSP Batna
O. Médéa - AS Khroub
ASM Oran - USM Annaba
CA Batna - AB Merouana
USM Blida - MC Saida
A Boussâada - ES Mostaganem
USMM Hadjout - WA Tlemcen

Classement	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	47	26
2. NA Hussein-Dey	46	26
3. ASM Oran	45	26
4. US Chaouia	41	26
--. O. Médéa	41	26
6. WA Tlemcen	40	26
--. USM Blida	40	26
8. MC Saida	34	26
--. AB Merouana	34	26
10. AS Khroub	33	26

APS

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL - FINALE JSK- MCA Une ambiance de fête à Tizi-Ouzou

A Tizi-Ouzou, fief traditionnel des adeptes des «Canaris», une ambiance de fête s'installe progressivement en l'honneur de Dame Coupe. Au niveau des différents quartiers de la cité des Genêts, les inconditionnels de la JSK s'affairent, depuis samedi, à peaufiner les préparatifs de cet événement sportif majeur pour honorer Dame Coupe comme il se doit.

Ce «clasico» est sur toutes les lèvres ces jours-ci, tant cette finale entre deux clubs connus pour leur rivalité sportive, est inédite dans les annales du football algérien et promet d'être palpitante à plus d'un égard, tant sur le terrain que sur les gradins, et au niveau du moindre recouin du pays où la JSK et le MCA comptent des supporters.

Dans les discussions de groupes sur les places publiques, la victoire «impérative» de la JSK revient comme un leitmotiv, même si nombreux de supporters ne se hésardent pas à émettre un quelconque pronostic quant à l'issue de cette confrontation avec un adversaire, qui ne se présentera sûrement pas en victime expiatoire, et fera tout pour se racheter aux yeux de ses supporters après la finale ratée l'année dernière contre l'USMA.

La ville est pavée en vert et jaune. Une banderole géante frappée, en filigrane, à l'effigie du défunt chanteur Matoub Lounès, supporter invétéré de la JSK, est accrochée sur le fronton du musée de wilaya, ex-Hôtel de ville, dont la plaque constitue un point de convergence par excellence des supporters du club qui y ont élu leur quartier général.

Les rues de la ville, où les couleurs de l'équipe sont déployées aux quatre vents, vivent au rythme de l'événement. Les trottoirs sont envahis par des vendeurs de fanions, tee shirt, casquettes, écharpes et autres bibelots frappés aux couleurs de la JSK, louée par des chansons diffusées à grands renforts de décibels par des disc-jockeys.

La vente des billets a com-

mençé hier mardi de 9 à 16 heures, comme annoncé par un communiqué du club. A cet égard, Mourad et Aki, deux inconditionnels du club de la cité du 5-Juillet de Tizi-Ouzou, ont considéré que le quota de 11 000 billets alloué pour chacun des finalistes «est vraiment dérisoire pour une affiche si alléchante entre deux clubs parmi les plus titrés du pays», quand on sait à titre comparatif que le match des quarts de finale joué en 1983 au stade du 5-Juillet avait drainé près de 80 000 supporters, sans compter 40 000 autres environ qui n'ont pas trouvé de places sur les gradins, se souvenant peut-être avec un brin de nostalgie.

Ceux qui n'auront pas la

chance de se rendre à Blida, faute de se procurer ce fameux sésame d'accès au stade pour cause d'insuffisance, pourront se consoler avec la possibilité qui leur est offerte de suivre la rencontre sur des écrans géants, qui seront installés sur les placettes de la ville et au stade du 1^{er} novembre.

D'aucuns ont estimé que le meilleur cadeau que la JSK puisse leur offrir est de remporter ce sacré, le 6^e du genre, pour l'épingler au palmarès du club qui a disputé, dans son histoire, 9 finales et obtenu 5 coupes dont la 1^{re} en 1977 contre le NAHD, et la dernière en 2011 contre l'USMH. C'est dire que les coéquipiers du vaillant capitaine Ali Rial sont appelés à se surpasser pour procurer de la joie à leurs supporters, et ramener la coupe à Tizi-Ouzou où on promet une grande fête, en cas de victoire. Les villages de la wilaya, où les préparatifs de ce rendez-vous sportif battent leur plein, ne sont pas en reste de cette fièvre qui s'est emparée des supporters. Sur les places publiques, aux cafés comme au sein des foyers, on ne parle que de cette coupe, et l'on rêve déjà de faire «thamaghra» (la fête). Pour ce faire, de nombreux supporters ont déjà pris leurs devants et réquisitionné des véhicules pour les transporter à Blida pour soutenir leur club.



DEMI-FINALE RETOUR DE LA LIGUE DES CHAMPIONS : BAYERN MUNICH- REAL MADRID Le Real confirma-t-il à Munich ?

Said Ben

C'est aujourd'hui qu'on connaîtra le premier finaliste de la Ligue des champions puisque la première demi-finale retour de cette compétition continentale européenne opposera à Munich, le Bayern au Real Madrid à partir de 19h45. L'autre demi-finale est prévue demain à la même heure en Angleterre entre Chelsea et l'Atletico Madrid.

Théoriquement, le Real Madrid, vainqueur 1-0 du Bayern Munich au match aller, part légèrement favori pour cette deuxième manche, mais connaissant l'abnégation des Allemands dans ce genre de compétitions, nul doute que la rencontre sera bel et bien embalée.

Grâce au but inscrit par Benzema à l'aller au stade Santiago Bernabeu, les hommes de Carlo Ancelotti sont donc en position favorable et le Real peut continuer à rêver à sa dixième Ligue des champions d'autant que Ronaldo, le fer de lance, est prêt pour battre le record de meilleur buteur de cette compétition. En effet, le Portugais du Real Madrid, Cristiano Ronaldo partage actuellement le record de buts en une seule saison dans l'épreuve avec Lionel Messi (2011-12/FC Barcelone) et José



Altafini "Mazzola" (1962-63/AC Milan).

Avec 14 buts, le Portugais pourrait bien dépasser ses deux concurrents aujourd'hui même.

L'entraîneur du Bayern Pep Guardiola estime à propos de ce match que «...Nous, on a ce rêve de franchir cette étape et d'aller à Lisbonne (finale le 24 mai). On peut parler de détails mais c'est la passion qui fera la différence dans ce type de match».

De son côté, l'entraîneur du Real Madrid, Ancelotti, annonce que «...l'objectif est de marquer, pas de défendre. Plus tôt nous marquerons, mieux ce sera. Voilà la ligne que nous devons préparer».

Le Bayern compte surtout sur la possession de balles pour assurer un bon résultat. Bien que Pep remarque

que «cela n'a pas marché à l'aller mais dans d'autres matches on a montré qu'on pouvait gagner en jouant comme ça», avant de lancer : «Je veux qu'on soit aussi dominateurs qu'à Madrid, mais plus agressifs et plus efficaces». En face, Ancelotti devrait aligner son trio d'attaques Bale-Benzema-Ronaldo, ce qu'il n'a pas pu faire depuis début avril.

Le match est donc bel et bien lancé... avec un seul but comme léger avantage pour l'équipe espagnole avant cette demi-finale retour tant attendue de Ligue des Champions. Les Allemands ne comptent, néanmoins, pas se laisser abattre et promettent de donner leur maximum pour remporter le match. Alors, plutôt Real ou Bayern ? Dans tous les cas, rendez-vous ce soir...

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mardi 29 Avril 2014 - 29 Jourmada Al-thania 1435 - N° 586 - Deuxième année

DIPLOMATIE

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur du Bénin en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu dimanche à Alger, Boubacar Ousman Ouedraogo, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

PARLEMENT

La commission des Affaires juridiques de l'APN valide la qualité de membre de Djilali Mahmoud

La commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est réunie lundi sous la présidence de M. Ahmed Kherchi, son président, pour la validation de la qualité de membre du nouveau député Djilali Mahmoud.

La réunion pour la validation de la qualité de membre du nouveau député Djilali Mahmoud, en remplacement du député Benmakhlouf Mohamed Kamel, de la wilaya de Tipasa, décédé récemment, intervient après que le bureau de l'APN a soumis à la commission le 23 avril la décision du conseil constitutionnel n°4/02 en date du 10 mars 2014.

ONU

L'Algérien Azzouz Kerdoun réélu au Comité de l'ONU des droits économiques et socio-culturels



Le professeur algérien de droit international public à l'Université de Constantine, M. Azzouz Kerdoun, a été réélu lundi en qualité d'expert indépendant au sein du Comité de l'ONU des droits économiques et socio-culturels. M. Kerdoun a été réélu pour un quatrième mandat consécutif pour la période allant de 2015 à 2018 lors des élections qui ont été tenues par le Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU au siège des Nations Unies à New York.

Il a été élu par les membres de l'ECOSOC pour la région Afrique, aux côtés de sept autres experts représentant d'autres groupes régionaux. Le Comité de l'ONU des droits économiques et socio-culturels, qui est l'un des organes subsidiaires de l'ECOSOC, a été créé en 1985 afin de superviser l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et dont la mission consiste essentiellement à examiner les rapports des Etats-parties au Pacte, relatifs à la mise en œuvre de cet instrument international.

APS

FINANCES

La Banque d'Algérie retire de la circulation 5 types de billets

La banque d'Algérie a décidé de retirer définitivement de la circulation cinq types de billets, en vertu d'un règlement promulgué et publié au journal officiel no 20.

Signé en Novembre dernier par le gouverneur de la banque d'Algérie Mohamed Laksaci, et après délibération du conseil de la monnaie et du crédit, la banque d'Algérie retire de la circulation cinq type de billets et ce à compter du 31 décembre 2014.

Il s'agit des billets de cent (100) dinars algériens de type 1981, émis et mis en circulation le 1er novembre 1981, de billets de cent (100) dinars de type 1982, émis et mis en circulation le 8 juin 1982, de billets de vingt (20) dinars de type 1983 créés par le décret de janvier 1983 et mis en circulation le même mois.

Sont également concernés les billets de deux cents (200) dinars algériens de type 1983 créés en janvier 1983 et mis en circulation en mars de la même année, les billets de dix (10) dinars algériens type 1984 créés et mis en circulation le 10 mars 1984. Ainsi les détenteurs desdits billets pourront les échanger sans limitation de montant auprès des banques jusqu'à la date fixée, précise le texte.



Ainsi les détenteurs desdits billets pourront les échanger sans limitation de montant auprès des banques jusqu'à la date fixée, précise le texte. De ce fait, les billets retirés de la circulation demeurent, pendant une période de dix (10) ans à compter de la date fixée échangeables exclusivement auprès des guichets de la Banque d'Algérie, conformément à l'ordonnance d'août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

Les billets visés par la mesure de retrait et non présentés à l'échange perdront, au terme de ces dix années leur pouvoir libératoire, et leur contre-valeur sera acquise au Trésor public, souligne encore le règlement.

ANP

Visite guidée à l'Ecole d'application de conduite et de circulation de Tlemcen

Une visite guidée au profit des représentants de la presse nationale a été organisée, lundi, à l'Ecole d'application du transport et de la circulation de Tlemcen (EATC), relevant de la 2ème région militaire.

Le commandant de l'école, le colonel Mohamed Naalmane, a expliqué que son établissement est chargé de la formation des officiers et sous-officiers de l'active ou de réserve dans les domaines du transport et de la circulation ainsi que du recyclage et du suivi des personnels ayant été formés dans cette école et en activité dans les différentes unités et services de l'Armée nationale populaire (ANP). L'EATC de Tlemcen est également chargée de mettre en œuvre



des programmes de formation pour répondre aux besoins des structures de l'ANP, a, en outre ajouté, son commandant. Les journalistes ont saisi l'opportunité de cette visite pour s'informer de la qualité de la formation assurée par des compétences avérées et de haut niveau et des équipements techniques utilisés pour assurer une formation de qua-

lité aux stagiaires. L'école dispose, entre autres, d'une plateforme pédagogique de pointe permettant aux élèves d'acquérir des connaissances scientifiques et militaires très poussées, tant sur le plan théorique que pratique.

Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'ANP pour l'année 2014, les représentants

de la presse nationale se sont intéressés aux salles de cours tant théoriques que pratiques, aux ateliers de mécanique et d'entretien des engins roulants, ainsi qu'aux équipements de simulation électronique qui permettent aux stagiaires de s'initier virtuellement à la conduite et au tir avec divers types d'armes. Un exercice militaire a été organisé à cette occasion et a permis aux représentants des médias de constater le haut niveau de la formation des élèves. L'EATC a été créée le 18 mars 1963 à Beni Messous (Alger) avant de devenir école des cadres du transport en 1982 pour être transférée, une année plus tard, en 1983, à Tlemcen. La sortie de la première promotion avait eu lieu en 1985.

TIZI-OUZOU

Amélioration notable de la situation sécuritaire dans la wilaya

Le wali de Tizi Ouzou, Abdelkader Bouazghi, a assuré lundi dans une adresse aux élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), réunis en session ordinaire, que la situation sécuritaire dans la wilaya de Tizi Ouzou a enregistré des améliorations notables. M. Bouazghi, qui n'a pas pu assister à cette session, qui a coïncidé avec la cérémonie d'investiture du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a rendu, dans cette lettre, lue par le secrétaire général de la wilaya, un vibrant hommage aux services de sécurité qui «mènent une lutte implacable contre l'hydre terroriste, dont les méfaits ont longtemps mis à rude épreuve les citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou, et qui sont décidés à tous les sacrifices pour préserver l'intégrité territoriale de l'Algérie». Tout en s'inclinant à la mémoire des militaires

victimes de l'attentat terroriste d'Iboudrarène, le chef de l'exécutif de la wilaya a déploré les «déassements» enregistrés durant la marche du 20 avril, qui sont, selon lui, «des actes isolés qui ne doivent pas rejouir sur l'image de toute une institution».

S'agissant de la situation de développement dans la wilaya, M. Bouazghi a indiqué que «le calme et la sérénité sont les seuls ressorts pour l'essor de la wilaya et la promotion et le confort du citoyen de Tizi-Ouzou». Il a souligné, à cet égard, que Tizi-Ouzou, «s'est installée dans la normalité et peut, aujourd'hui, soutenir la comparaison avec d'autres wilayas grâce aux grandes étapes qu'elle a franchies et qui lui ont permis de se tirer de la situation à laquelle elle était confrontée il y a une dizaine d'années».